

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 310 88, tél. adm. et publ. (039) 310 87, CCP 23-313 - Lausanne: Saint Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40, CCP 12-2715 ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4.-, 3 mois Fr. 11.-, 6 mois Fr. 22.-, 1 an Fr. 44.- LE NUMÉRO 30 ct Directeur: René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt



L'OPINION DE MAX WEBER

Halte à la hausse des taux d'intérêt

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le relever plusieurs fois, le loyer est actuellement le secteur qui renchérit le plus. L'indice des loyers se trouve déjà 8,6% plus haut que l'an dernier, alors que l'indice général est de 4,3%. Si le loyer ne renchérisse pas, le renchérissement général ne dépasserait pas 3%.

La Banque Nationale semble vouer depuis peu un intérêt certain à ce phénomène. Dans une conférence faite devant le Conseil de banque, le président du directoire, M. Stopper, a parlé de l'influence des prix agricoles et du prix du loyer sur l'indice des prix à la consommation et il a déclaré qu'il faudrait trouver le moyen de « nous libérer de cette dévalorisation de l'argent et de ce renchérissement institutionnalisé ». On a ressenti cela comme une critique envers l'indice. Mais nous ne pouvons pas nous imaginer que la Banque Nationale cherche à discuter les effets de l'indice des prix qui ne produisent rien de positif, tout au plus une certaine irritation. La seule voie possible consiste à éliminer les causes de la montée des prix.

En ce qui concerne les prix agricoles, M. Stopper propose ce qui suit: si la répartition du revenu national en faveur de l'agriculture se fait par des subventions au lieu d'augmenter les prix, les effets sur l'indice seront moins grands. Ainsi, on justifie notre critique envers le rapport Stocker sur ce point, ainsi que l'opposition des socialistes à la suppression des subventions destinées aux produits laitiers. Le Conseil fédéral a d'ailleurs tiré lui-même les conséquences, puisqu'il a rétabli ces subventions.

Quant aux loyers, aucune subvention n'est possible; l'unique vote reste l'augmentation de l'offre d'appartements et la baisse des taux d'intérêt. La crise du logement s'est atténuée et là, mais pas encore dans les grandes villes où les logements à prix abordable sont encore très rares. Quelle est donc sa relation avec les fluctuations des taux d'intérêts?

Détente sur le marché des capitaux

L'affirmation lancée il y a quelques années selon laquelle le peuple suisse vivait au-dessus de ses moyens et qu'il économisait trop peu était fautive. Il est vrai que l'épargne ne suffisait pas à financer l'énorme expansion de la période de surchauffe. Mais, actuellement, elle est tout à fait suffisante pour satisfaire la demande en capital, si l'on ne persiste pas à exporter continuellement du capital. Malheureusement, cette fuite

des capitaux, qui s'échappent sans aucun contrôle grâce aux banques, est encore encouragée par l'émission de trusts anglais et américains. Pendant les huit premiers mois de cette année, 517 millions ont été exportés de cette manière, soit sensiblement plus que les années dernières.

Malgré cela, le marché s'est détendu, notamment en ce qui concerne les placements à court terme. La Banque Nationale en a tenu compte en abaissant le taux de réescompte de 3 1/2 à 3%. Les banques privées n'ont suivi que très prudemment, bien que leurs liquidités aient été au début d'octobre d'environ 700 millions supérieures à celles de l'an dernier.

Il y a un mois déjà que la Banque Nationale a décidé de suspendre les directives données aux banques en matière de crédit, ce qui prouve qu'elle estime elle aussi que la conjoncture s'est stabilisée.

Réduction du taux d'emprunt

On constate également une détente sur le marché des capitaux à long terme. Le rendement des obligations de la Confédération calculé sur la base des cours en bourse n'a cessé de baisser, de 4,74% qu'il était au début de cette année à 4,32% à la fin de septembre. A la fin du trimestre, il s'est produit une petite hausse qui ne sera certainement que passagère.

Ces effets se sont répercutés sur les conditions d'emprunt. Depuis le mois de mai, les taux ont baissé de 1/4%, soit de 5 1/4 à 5% pour les villes et les cantons, et de 5 1/2 à 5 1/4% pour les entreprises électriques. La Confédération a pu couvrir son emprunt de 230 millions, qui servait à rembourser un emprunt antérieur, au taux de 4 1/4%. Malheureusement, on a fixé un peu trop haut le plafond des émissions pour le quatrième trimestre avec 700 millions. 500 millions ou 600 millions auraient suffi. Cela pourrait conduire à un raidissement et entraîner des emprunts non totalement couverts, argument dont on se servirait pour faire remonter le taux d'intérêt, comme cela s'est déjà produit deux fois. Il semble qu'on se soit rendu compte de la chose et qu'on ait abaissé le plafond.

Le taux hypothécaire suit

Comme le marché hypothécaire est financé par du capital à long terme, le taux hypothécaire suit d'ordinaire celui des emprunts. En moyenne sur

doze banques cantonales, il est de 4,74% pour des hypothèques récentes, de 4,49% pour les anciennes, car les banques ont encore de l'argent placé à 4% ou à moins auprès de leurs clients.

Mais on constate qu'une tendance à la hausse de ces taux se fait sentir. La Banque Cantonale de Zurich a fait savoir qu'à partir du 1^{er} janvier 1968 elle augmenterait son taux (qui se trouve au-dessous de la moyenne) de 1/4%. D'autres banques, qui n'ont pas manifesté la retenue zurichoise et qui se trouvent déjà à 5%, suivront. On est donc sous la menace d'une hausse des taux hypothécaires juste au moment où le marché des capitaux marque un tournant.

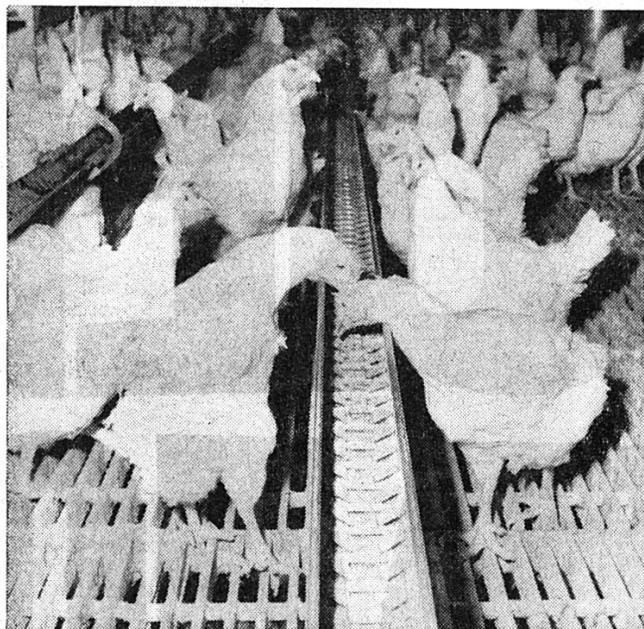
Les propriétaires d'immeubles en profiteront certainement pour augmenter les loyers de 5% ou même davantage et l'indice des loyers, qui influe si fort sur l'indice général, fera un nouveau bond en avant.

Ne pourrait-on vraiment pas empêcher cela? La Banque Nationale et le Conseil fédéral devraient faire comprendre aux banques cantonales et aux caisses hypothécaires qu'elles devraient renoncer à de nouvelles hausses. Les banques pourraient réduire les taux offerts pour les obligations de caisse. Elles continueraient à avoir suffisamment d'argent puisque les détenteurs de capital sauraient que les taux ne monteront plus, mais qu'ils tendent à baisser. A cela s'ajoute le fait que leurs bénéfices sont tels qu'elles pourraient bien faire un petit sacrifice afin de contribuer à la lutte contre le renchérissement. Si l'on stabilisait les taux hypothécaires, aucun institut financier ne serait obligé de diminuer les dividendes ou les versements aux caisses cantonales.

Lors de son installation, nous avons exprimé au nouveau président du directoire de la BNS le vœu qu'il lui soit donné d'être l'homme qui aura réussi à stabiliser la hausse des taux d'intérêt. Nous savons que la Banque Nationale n'a aucun moyen légal pour atteindre ce but. Elle a cependant une influence sur les conditions octroyées aux obligations de caisse et donc une influence directe sur le secteur hypothécaire. Son président possède en outre une grande force de persuasion. Nous espérons qu'il pourra apporter sa contribution dans ce domaine et qu'il pourra nous libérer du renchérissement et de la dépréciation monétaire due aux fluctuations des taux d'intérêt.

(« Tagwacht ») MAX WEBER.
(Traduction: J.-P. Métral.)

Planification chez les poules



Trop lentement, hélas! des changements interviennent dans la structure de l'agriculture suisse. Notre photo montre un centre d'élevage de l'agriculture pour 1200 poules pour la production d'œufs — un exemple des résultats que peuvent obtenir une planification rationnelle et une adaptation habile aux exigences actuelles du marché: l'entreprise où a été prise notre photo ne dispose que de 6,3 ha. de terrain arable et de 14 têtes de gros bétail!

Les syndicats et la politique agricole suisse

Le comité de l'Union syndicale suisse a siégé à Berne sous la présidence d'E. Wuthrich. Il a pris connaissance d'un rapport de B. Hardmeier, secrétaire, sur la politique agricole suisse. Ce document éclaire avant tout la nécessité d'améliorer encore les structures, de pousser davantage la rationalisation des entreprises, en particulier en élargissant l'éventail des initiatives prises en commun (par exemple, développement de l'utilisation collective de machines). Pour prévenir de nouveaux excédents de la production de lait et de produits laitiers, les charges éventuelles de placement doivent être supportées par les producteurs. A cet effet, la limite maximale de la retenue doit être abrogée. Si l'amélioration des revenus agricoles appelle encore de nouvelles augmentations des prix, celles-ci ne devraient être reversées sur les consommateurs que dans la mesure où elles ne risqueraient pas de compromettre l'écoulement. Si elles menaçaient de provoquer un nouveau recul de la consommation, elles devraient être prises en charge par la Confédération. A l'unanimité, le comité a conclu que les possibilités de rationalisation sont encore loin d'être toutes épuisées et que les paysans doivent les saisir mieux et ensemble.

MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE

Le comité de l'Union syndicale s'est rallié à un projet de mémoire concer-

nant le nouvel aménagement des dispositions réglant l'emploi de la main-d'œuvre étrangère. Il préconise un plafonnement global pour l'ensemble du pays, assorti d'une compression continue des effectifs. L'Union syndicale tient cette solution pour la plus rationnelle. En effet, tout en se traduisant par de nouvelles réductions, elle laissera toujours davantage au jeu des lots du marché le soin d'opérer la répartition de la main-d'œuvre, ce qui répond aux exigences de la mobilité que les syndicats entendent préserver dans la plus large mesure possible — pour les travailleurs étrangers également.

ASSURANCE ACCIDENTS ET AVS

Le comité s'est prononcé contre la suppression — qu'il estime injustifiée — du subventionnement de l'assurance des accidents non professionnels. Le 11 novembre, la Commission syndicale sera appelée à se prononcer sur ce problème et sur le lancement éventuel d'un référendum contre cette décision du Parlement.

En liaison avec la septième révision de l'AVS, le comité a chargé ses représentants au sein de la sous-commission spéciale de la Commission fédérale AVS-AI d'intervenir pour que les vieillards invalides bénéficient, aux frais de l'AVS, des aides AI autres que rentes (allocations pour impotents, moyens auxiliaires).

L'indice des prix à la consommation

L'indice suisse des prix à la consommation calculé par l'OFIAMT s'est établi à 104,2 points au terme d'octobre 1967 (septembre 1966 = 100). Par rapport au niveau de fin septembre (104,3), on a constaté un recul de 0,1% et, comparativement au niveau enregistré un an auparavant (100,2), on a noté une hausse de 4%.

La faible régression de l'indice général observée au cours du mois exa-

miné s'explique par des mouvements de prix divergents. C'est notamment l'indice des fruits qui a fléchi. En outre, les prix de différents genres d'appareils de radio et de télévision ont été inférieurs à ceux enregistrés lors du relevé précédent. En revanche, les prix des œufs et du charbon, ainsi que certains tarifs pour les prestations des médecins, ont légèrement augmenté.

Commerce des denrées alimentaires: Des exigences plus sévères

Le Conseil fédéral a modifié quarante articles de l'ordonnance réglant le commerce des denrées alimentaires afin de mieux tenir compte des conditions actuelles du commerce. Les prescriptions concernant les bouillons concentrés et les aliments diététiques ont, en particulier, été adaptés aux normes admises sur le plan international. Les aliments pauvres en calories, dont l'importance va en augmentant, ont été admis dans la liste. Ils ne peuvent cependant pas être vendus comme produits amaigrissants, de telles propriétés étant le fait de produits médicamenteux. Des exigences particulièrement sévères ont été établies quant à la pureté des produits de base utilisés pour les aliments pour nourrissons et enfants, enfin, la

vente d'aliments diététiques et d'aliments pour nourrissons et enfants. Enfin, la vente d'aliments diététiques et d'aliments pour lesquels il est fait mention d'une teneur en vitamines est réglementée plus sévèrement, afin de mettre un frein à l'utilisation illicite d'indications thérapeutiques.

D'autre part, il est dorénavant licite d'aciduler les conserves de fruits à l'aide de certains acides alimentaires autorisés et d'utiliser pour leur fabrication, outre le saccharose, le glucose qui est légèrement moins doux.

La demande de vermouths sans alcool et de bitters sans alcool s'est fait de plus en plus sentir ces derniers temps. Elle correspond sans aucun doute à un besoin de boissons désaltérantes pas trop douces sans

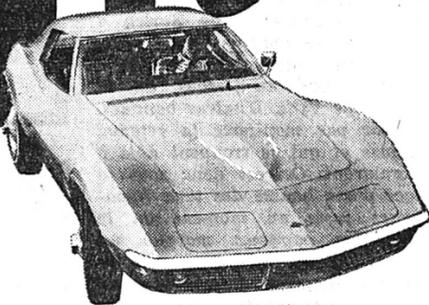
alcool, de telle sorte que leur admission dans l'ordonnance des denrées alimentaires était devenue nécessaire. L'utilisation de demi-concentrés de jus de raisin du pays a été admise pour la fabrication de jus de raisin sans alcool. Les définitions du chocolat et d'autres produits au cacao ont été adaptées aux normes internationales et à celles du « Codex alimentarius ». Les exigences relatives à la teneur minimum en graisse du cacao normal ont été élevées. Il est, par contre, admissible de mettre dans le commerce, en le désignant comme tel, un cacao en poudre fortement dégraissé, tel qu'il existe déjà depuis assez longtemps dans divers pays européens. Le « chocolat blanc » a, en outre, été défini.

Cela s'est passé dans notre pays

KLOTEN: Contre l'agrandissement de l'aéroport. — Un comité d'opposition à la troisième étape des travaux de transformation de l'aéroport de Zurich—Kloten s'est formé jeudi, sous la présidence de M. Kuhn, avocat. Il entend lancer un référendum contre la demande de crédit du gouvernement cantonal, pour les travaux d'agrandissement de l'aéroport, crédit dévisé à 1 300 000 fr. Le comité motive son opposition par la lutte contre le bruit, estimant que les autorités doivent tout d'abord déterminer comment elles entendent en atténuer les effets. Le président du comité d'opposition a fait valoir qu'en 1958, « le peuple zurichois avait été trompé », lorsqu'on lui a dit que les avions à réaction ne feraient pas plus de bruit que les autres.

BIÈRE: Une ferme brûle. — Vendredi, vers 5 h., les pompiers de Bière étaient alertés par la sirène d'alarme. Un incendie assez important s'était déclaré dans une ferme sise au bord de la route Bière—Saint-Livres, au lieu dit: « La Taillaz ». Cette ferme, composée d'un logement de sept pièces, d'un rural et d'une écurie, a été complètement détruite par le feu. Seule une pièce du rez-de-chaussée et son mobilier ont pu être épargnés. 600 poulets d'élevage, un chien et une chèvre ont été la proie des flammes, ceci malgré l'intervention rapide des pompiers. La ferme est propriété de M. Jean Kissenfennig, un Suisse domicilié en Espagne. Elle était occupée par un locataire. Les causes du sinistre paraissent accidentelles.

GENERAL MOTORS



Exposition

Le grand défilé a commencé. Les nouvelles voitures, les nouveaux modèles sont là. Venez voir toutes les nouveautés créées aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en République fédérale, sous l'emblème GM. C'est la plus grande exposition automobile organisée par une seule entreprise: General Motors. Si vous utilisez la voiture

pour le travail ou pour les loisirs, pour un employeur ou votre famille, par nécessité ou par plaisir (ou les deux à la fois): venez passer en revue les derniers progrès de l'industrie automobile. Cette exposition est faite pour vous. L'entrée est libre et il y a beaucoup à voir.



Motorama

Sept marques à suivre:

Opel - Vauxhall - Chevrolet - Buick
Oldsmobile - Pontiac - Cadillac



La nouvelle **Opel Olympia**

une nouvelle race de voiture

Révolution

dans la classe moyenne:
la nouvelle **Vauxhall Victor**



CHEVY II

Le nouveau visage
de la Chevy II:
une allure
dynamique et jeune

Faites connaissance avec les nouvelles vedettes des autoroutes.

★ Les plus fulgurantes s'appellent
Opel Record Sprint,
Commodore GS,
Camaro de Chevrolet,
«Firebird» de Pontiac,
et **«GTO»**

★ Parmi les plus puissantes:
les modèles **Buick**
et **Oldsmobile**

★ Parmi les plus économiques:
Vauxhall Viva
Estate Car

La Chaux-de-Fonds, Pavillon des Sports

Samedi, 4 novembre 1967, 10.00-22.00 h
Dimanche, 5 novembre 1967, 10.00-22.00 h

Entrée libre

Sous réserve de changements au programme

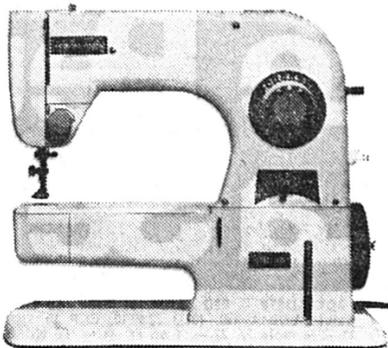
SATRAP regina

Les machines à coudre suisses sont connues dans le monde entier. Haute précision - perfection technique - étonnante diversité d'emploi.

En plus de cela regina est avantageuse. Plus avantageuse que toutes les autres.

Dès Fr. 650.-

avec double ristourne.



regina 3 ans de garantie.
regina Recommandée par l'Institut des recherches ménagères.
regina Leçons gratuites à chaque client.
regina En exclusivité dans les magasins Coop

avec double ristourne

A l'occasion de son centenaire,

LA BRASSERIE DE LA COMÈTE S. A.

invite la population à visiter ses installations rénovées, le **samedi 4 novembre 1967.**

HORAIRE DES VISITES: de 9 h. à 11 h. 30
et de 13 h. 30 à 16 h.

Invitation à tous!

ÉCOLE DES PARENTS

Notre deuxième soirée discussion aura lieu au Gymnase (3^e étage), à **La Chaux-de-Fonds**, **lundi 6 novembre 1967, à 20 h. 15.**

Venez nous communiquer vos idées, vos suggestions sur les thèmes suivants:

Comment orientez-vous votre enfant?

L'école et la vie moderne!

CRÉDIT

RAPIDE
DISCRET
COULANT

Meubles Graber

AU BUCHERON

SECURITAS S. A.

engage pour les cantons de Vaud - Neuchâtel - Genève

gardiens de nuit à plein emploi et gardes pour services occasionnels

Nationalité suisse Faire offres en précisant catégorie d'emploi et canton désiré à **Securitas S. A.**, rue du Tunnel 1, Lausanne.



La CCAP

garantit l'avenir de vos enfants

Neuchâtel
Tél. (038) 5 49 92

PRÊTS

Discrets
Rapides
Sans caution



Banque EXEL

Ouvert le samedi matin

Avenue Léopold-Robert 88
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 3 16 12

Roger VUILLEM expose

à bord du «Neuchâtel»
jusqu'au **12 novembre**,
de 14 à 22 h.

Offre spéciale

Complets sur mesure, pure laine, depuis Fr. 440.-

M. DONZÉ, tailleurs

Transformations - Réparations
Jardinière 15 - Tél. (039) 2 98 33
LA CHAUX-DE-FONDS

LA VIE CULTURELLE

26 OCTOBRE 1957 - OCTOBRE 1967

Nikos Kazantzaki

Après le deux centième anniversaire de la naissance de Benjamin Constant, après le vingtième anniversaire de la mort de C.-F. Ramuz, ne conviendrait-il pas aussi de parler de Nikos Kazantzaki, dont on a fêté le dixième anniversaire de la mort le 26 octobre ?

III *

TROIS LIVRES ESSENTIELS

Choisir parmi l'œuvre si importante d'un écrivain trois livres essentiels, alors que l'œuvre complète est tout entière essentielle, a forcément quelque chose de subjectif. Il fallait pourtant opérer un choix, et ce choix s'est porté sur « Ascèse », « Les Frères ennemis » et « Lettre au Gréco ».

Ascèse

Nous l'avons esquissé plus haut, « Ascèse » est un texte capital, dans lequel Kazantzaki livre au monde ses pensées sur l'humanité et sur le monde. C'est un véritable traité d'aspiration à la sainteté — et ces mots ne nous paraissent pas trop forts.

Tout ce livre est basé sur ces quelques lignes d'introduction, sorte de préface, écrites par Kazantzaki lui-même: « Notre devoir est de saisir la vision qui englobe et harmonise ces deux élan formidables (la vie et la mort), chaotiques et indestructibles, et d'ordonner pensées et actions selon cette vision. »

« Ascèse » est une longue ascension. Et comme pour n'importe quelle ascension — qu'elle soit sportive ou philosophique — il faut beaucoup de préparation. Voilà pourquoi, dans la première partie de l'œuvre, Kazantzaki commence par se découvrir et en même temps à nous faire prendre conscience de notre moi: « Serein et lucide, je contemple le monde et je dis: tout ce que je vois, entends, goûte, flaire et touche est création de mon esprit... Mon cerveau vient-il à

s'éteindre, tout, le ciel et la terre, tout disparaît. (...) Moi seul existe! crie le cerveau. » C'est donc bien de la connaissance personnelle des choses qu'il s'agit ici. Plus précisément, c'est le moi *cerveau* qui est défini. Le cerveau qui peut me discipliner, qui peut mettre de l'ordre dans mes idées, qui peut se mettre à faire de la théorie. Prendre conscience de ce cerveau grâce auquel chacun de nous a une vision personnelle du chaos, voilà le premier devoir. Mais le cerveau n'est pas tout: il y a le cœur: « Quel est mon (second) devoir? De briser le corps; de m'élaner pour m'unir à l'invisible; d'imposer silence à mon cerveau, afin de voir et d'entendre l'appel de l'invisible. » Au cerveau qui ne reconnaît que cinq sens à l'homme, au cerveau qui se sent donc limité, le cœur, ce sixième sens selon Kazantzaki, résiste et crie: « Non! non! ne reconnais jamais de limites à l'homme! Brise les limites! Nie ce que voient tes yeux; meurs et dis: la mort n'existe pas! » Mais il faut aller plus loin encore. Il s'agit d'accomplir un troisième devoir, celui qui consiste à se débarrasser de l'ordre établi par notre cerveau et de l'espoir que fait naître le cœur. Il s'agit de dire non à la plus grande des tentations: l'espérance. Il s'agit de renier la chair, de nous libérer de ce qui nous entoure: « Prends congé de toute chose, à chaque instant. Fixe ton regard lent et passionné sur toute chose, et dis-toi: jamais plus! (...) Jette un regard autour de toi: tous ces corps que tu vois pourriront. Il n'y a pas de salut... Regarde: ils vivent, ils travaillent, ils aiment, ils espèrent. Regarde de nouveau: tous ont disparu. (...) Les générations des hommes surgissent de la

terre et retombent de la terre. (...) Je regarde la matière et l'esprit comme des fantômes amoureux et inexistantes qui se poursuivent, s'embrasent, enfantent, et s'évanouissent, et je dis: c'est cela ce que je veux. »

Alors seulement, lorsque le vide s'est opéré en soi et en dehors de soi, alors seulement on a accompli son troisième devoir: « Maintenant, je le sais: je n'espère rien, je ne crains rien; je me suis libéré de l'esprit et du cœur. Je suis monté plus haut. Je suis libre. C'est ce que je veux, rien d'autre. Je cherchais la liberté. »

Dès lors, se retrouvant *dépouillé* de tout, Kazantzaki, au cours de la suite d'« Ascèse », pourra se *revêtir*, pourra se remettre « en marche » (c'est là le titre du second chapitre) en élargissant toujours davantage les cercles concentriques qui partent d'abord du moi, qui touchent ensuite à la *race*, pour capter ensuite *l'humanité* et aboutir enfin à la *terre*. Pour définir cette pénible « découverte » de l'extérieur, nous citerons ces quelques passages de la *Marche*:

« Je choisis le chemin qui monte, parce que c'est vers le haut que me pousse mon cœur. Plus haut, plus haut, plus haut! crie mon cœur, et je le suis avec confiance. »

« Aime la responsabilité. Dis-toi: moi seul j'ai le devoir de sauver la terre. Si elle n'est pas sauvée, c'est de ma faute. »

« Sois toujours insatisfait et révolté. Lorsqu'une habitude devient confortable, brise-la. Le plus grand des péchés est la satisfaction. »

« Que tu le veuilles ou non, tu es porteur d'un élan nouveau, d'une idée nouvelle, d'une nouvelle souffrance. Enrichis la terre paternelle en les y ajoutant. »

« Ton premier devoir, en accomplissant ton service dans les rangs de ta race, est de sentir en toi tous les ancêtres. Ton deuxième devoir est d'alléger leur élan, de poursuivre et d'alléger leur œuvre. Ton troisième devoir est d'enseigner à tes fils la nécessité de te dépasser. »

Viendra ensuite la *vision* de cette terre. Tout ce qu'il conviendrait d'y faire afin de la faire progresser: « L'assaut vers le haut, la guerre contre le courant contraire, engendre la douleur. Mais la douleur ne règne pas en monarque absolu. A chaque victoire, à chaque instant fugitif d'équilibre, la créature vivante se réjouit, se nourrit, aime et enfante. »

Mais ce qu'il conviendrait de faire ne suffit pas: il s'agit pour finir de passer à « l'action » (titre du quatrième chapitre). « La forme ultime, la forme sainte de la théorie, c'est l'action. » Et l'action dont parle ici Kazantzaki est la constante approche de Dieu par l'homme — et l'essence de Dieu, pour l'écrivain, n'est-elle pas la lutte pour la liberté? La constante approche de l'homme par l'homme aussi, ainsi que l'approche de la nature par l'homme.

Le dernier chapitre vient enfin sous forme d'une courte et dernière méditation traitant de l'aboutissement de l'ascèse: « Le silence. »

« Cet ultime degré de l'ascèse. (...) Silence signifie: chacun, lorsqu'il a fini de servir dans tous les travaux, arrive au plus haut sommet de l'effort. Au-delà de tous les travaux, il ne lutte plus, il ne crie plus, il mûrit tout entier, silencieusement, indestructiblement, avec l'univers. »

(A suivre)

* Voir nos numéros des 21 et 28 octobre.

NOTRE LANGUE

PTT-STYLE

Après les CFF (il y a quatre semaines), voici aujourd'hui les PTT, autre entreprise nationale, donc particulièrement menacée par ce qu'on appelle parfois le style « fédéral ».

Il y a deux semaines environ l'administration des PTT faisait distribuer dans tous les ménages une liste des nouvelles taxes postales. Précisons d'emblée que, d'une manière générale, le texte n'est pas mal rédigé. Cependant, j'ai relevé quelques fautes, dont certaines sont fréquentes et d'autres sans doute occasionnelles.

On lit, dans le deuxième paragraphe de l'introduction: « Le présent avis ne peut que faciliter vos relations avec la poste. Vous voudrez bien prendre garde aussi aux nouveaux taux d'indemnité — sensiblement plus élevés — pour les envois égarés, endommagés ou retardés. » La locution verbale « prendre garde à » ne s'emploie en bonne langue que lorsqu'il s'agit d'éviter un danger, une chose désagréable ou menaçante:

« Prenez garde aux voitures. » Or il est question ici d'une mesure réjouissante: l'augmentation des taux d'indemnité. Il conviendrait donc de dire: « Vous voudrez bien prendre note des nouveaux taux d'indemnité... »

Plus bas, on trouve cette phrase: « Les directions d'arrondissement postal et les offices de poste sont à votre disposition pour d'autres renseignements. » Tout d'abord, il serait préférable de parler d'« arrondissements postaux » au pluriel; ensuite, faute plus grave, le mot composé « office de poste », d'un emploi très fréquent en Suisse romande, est un germanisme. C'est une traduction littérale de l'allemand « Postamt ». En France, on parle uniquement de bureaux de poste. Mais, objecteront peut-être quelques lecteurs qui savent l'anglais, « office de poste » n'est-il pas plutôt un anglicisme? On sait que « bureau de poste » se dit « post-office » en anglais. Je répondrai que non. Il est très improbable que nous soyons allés chercher si loin. Le fait que les Français n'aient jamais eu recours à cet

anglicisme constitue, sinon une preuve, du moins un indice important. En matière de langage, nous n'importons pas directement de Grande-Bretagne ni des Etats-Unis, mais par l'intermédiaire de la France. Je ne connais qu'une exception: « tea-room ». En effet, ce mot anglo-saxon est inconnu en France, où l'on parle exclusivement de « salons de thé ». S'agit-il là d'une courbette linguistique que nos aïeux adressèrent aux Anglais à l'époque où ceux-ci étaient des clients presque exclusifs de nos villes et de nos villages touristiques?

Mais revenons à notre sujet. Ayant tourné la page, nous abordons le plat de résistance: les nouvelles taxes.

Nous trouvons sous le chiffre 1: « Poste aux lettres et aux colis ». Ces « aux » sont maladroits. En général, quand la préposition « à » est en concurrence avec « de », il convient de préférer cette dernière, car « à » appartient au langage populaire. Ecrivons donc: « Poste des lettres et des colis ». (De même, on parlera d'un « timbre de 20 centimes » plutôt que d'un « timbre à 20 centimes ».) Ceci dit, ce titre ne nous satisfait guère. Pourquoi « poste »? C'est évident. Mettons simplement: « lettres et colis ».

Le point I comporte quatre subdivisions: les « objets de correspondance non recommandés », les « objets de correspondance recommandés », les « colis » et les « envois avec valeur déclarée ». Que l'expression « objets de correspondance » soit laide! Pourquoi ne pas parler simplement de « correspondance »?

Parmi les colis, on trouve ceux qui sont « inscrits » et ceux qui ne le sont pas. Ici aussi, il s'agit d'un germanisme. « Inscribe » vient de l'allemand « einschreiben », que l'on doit traduire par recommander. Certes, il existe une différence entre « inscrire » un colis et « recommander » une lettre. Si, par conséquent, on tient à maintenir la distinction, je proposerais de remplacer « inscrire » par « enregistrer ». Cette substitution de termes serait d'ailleurs tout à fait indiquée puisque l'on vient d'apprendre que dans certains bureaux de poste les colis ne sont plus « inscrits » mais photographiés.

Pour terminer sur une note positive, félicitons les PTT d'employer — fort correctement — l'expression d'« envois « par exprès » que l'on abandonne trop souvent en envois « express ». M. C.

CHRONIQUE DU CANADA FRANÇAIS

Le « David Sterne » de Marie-Claire Blais

Marie-Claire Blais remporta en 1966 le Prix Médicis, pour son roman « Une Saison dans la Vie d'Emmanuel ». « L'Insoumise » suivit et voici maintenant « David Sterne ». Pour Marie-Claire Blais ce livre est une expérience, une tentative d'écriture nouvelle. Dès les premières lignes, nous retrouvons son style court, précis, direct; l'écriture ici emprunte le rythme de la pensée. Ce sont des monologues denses ou quelquefois une suite de mots détachés sans ponctuation, pour bien attirer l'attention du lecteur sur l'essentiel du personnage. Marie-Claire Blais dit: « J'ai voulu raconter un être de l'intérieur », et ajoute au sujet de David Sterne: « C'est un être libre. »

La structure de ce roman rappelle

un peu celle de l'« Insoumise ». Chaque personnage tour à tour révèle sa manière d'être. Chacun des trois amis parle au « je » pour mieux se raconter, suivre le cheminement intérieur qui les amène, tous trois séparément, vers la mort. Ce livre nous fait ressentir l'isolement de l'individu dans une société parfois accablante, et qui tolère difficilement les êtres à part.

« C'est un être libre. » Michel Rameau et David Sterne font le choix de leur mort; pour eux, c'est la seule solution. Vivre à fond leur révolte jusqu'au jour où chacun décide d'avoir au moins le choix de sa mort. « Se détruire avant d'être anéanti par la bombe. » (P. 18.) Allusion à la guerre dès le début qui se poursuivra jusqu'à

la fin. Pourquoi vivre? Comment vivre? « Ils regardent le monde comme un lieu de terreur. » « La nuit, je me réveille et je pense à la famine en Amérique latine... aux Indes... je ne dors jamais. » (P. 43.) « Ma culpabilité est historique. » (P. 64.)

Nous sommes placés devant l'impuissance ressentie d'arrêter les guerres, la famine dans le monde, et aussi face à la culpabilité de chacun d'y vivre heureux.

Quand on pose à Marie-Claire Blais la question de l'engagement social de l'écrivain: « Sentez-vous le besoin de participer à des manifestations politiques ou sociales? » Elle vous répond: J'ai choisi un jour d'écrire... « David Sterne » est une réponse. Nous y sentons une atmosphère où le Qué-

bécois se reconnaît: l'éducation collégiale. Mais par le style, l'expérience de vie de ces trois personnages, un auteur veut parler et rejoindre le lecteur quel qu'il soit. On lui reproche d'être morbide, de se délivrer de ses peurs par l'écriture. Peut-être veut-elle déranger un peu un petit monde confortable? De toute façon, Marie-Claire Blais continuera d'écrire, ne s'occupant que de l'œuvre qu'elle s'est donnée comme but.

N. B. — Une nouvelle saison théâtrale débute à Montréal. Plusieurs pièces canadiennes y sont annoncées, parmi ces créations on remarque une pièce de Marie-Claire Blais, « L'Exécution », programmée pour le mois de mai au Théâtre du Rideau-Vert.

MICHELLE BRUNET.

A travers les arts...

VOYAGE. — Lundi dernier les comédiens du Théâtre de Carouge et du Centre dramatique romand ont quitté l'aéroport de Cointrin pour Casablanca, via Alger. Pendant six semaines, les comédiens romands parcourront le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, pour regagner Genève, au départ de Tunis, le vendredi 8 décembre. L'équipe de la tournée fera près de 5000 km. sur les routes du Maghreb, en car, en voiture et en camion. Elle donnera 30 représentations, dans 18 villes, de deux pièces: « Monsieur Bonhomme et les Incendiaires », de Max Frisch, et « Capitaine Karageuz », de Louis Gaulis. C'est la première fois qu'une tournée théâtrale accomplit un programme aussi ambitieux dans les pays du Maghreb depuis l'indépendance. C'est aussi la première fois qu'une tournée théâtrale suisse romande représente officiellement la culture de notre pays à l'étranger, après le Festival mondial de Montréal, où le CDR et le Théâtre de Carouge ont connu le succès que l'on sait. Ce sera, enfin, le premier contact des publics marocain, algérien et tunisien avec le théâtre suisse.

LUCERNE. — Jusqu'au 26 novembre se tient à Lucerne une exposition d'œuvres plastiques de Bernard Lüginbühl et de Jean Tinguely. Les nouvelles machines à Tinguely ont retenu plus spécialement l'attention du public, et elles ne sont pas moins bruyantes que leur grande sœur de l'Expo 64. Quant aux œuvres de Lüginbühl, elles ont gagné en espace, se distinguant des précédentes par une extension et une surface plus importantes. Lüginbühl expose également des œuvres graphiques. L'exposition a déjà été présentée aux Pays-Bas.

PEINTURE. — Trois expositions neuchâteloises figurent cette semaine à notre portefeuille: Jean Le Moal, au Club 44, à La Chaux-de-Fonds (jusqu'au 18 novembre); Maurice Barraud, à la Galerie Karine, à Neuchâtel (jusqu'au 28 novembre); Roger Vuillemin, à bord du « Neuchâtel », au port de Neuchâtel (jusqu'au 12 novembre).

COUVET. — Mercredi sera ouverte à Couvet l'exposition « Artisanat romand » qui présente 19 artistes-artisans romands travaillant dans les domaines les plus divers: sérigraphie, tapisserie, imprimés, broderie, sculpture sur bois, émaux, poterie, batiks, céramique, jouets, fer forgé, fonderie. Notons en particulier un art très original: la « micromosaïque », réalisée avec des pierres d'horlogerie, dont plusieurs modèles seront exposés par M^{me} Hamel de Grandis, de Noiraigue.

ÉDITION. — Les Éditions SPES, à Lausanne, ont fêté à la fin d'octobre le cinquantième anniversaire de leur fondation.

SOLEURE. — Une exposition d'art antique s'est ouverte à la Bibliothèque centrale de Soleure. Organisée par le groupe régional Berne-Bienne-Soleure de l'Association suisse des amis de l'art antique, elle réunit des objets appartenant à des collections privées. L'exposition est ouverte jusqu'au 3 décembre.

CONCOURS. — Le Théâtre du Jorat a organisé récemment un concours accessible à tous les dramaturges d'expression française. Ce concours a obtenu un large succès de participation, puisque ce ne sont pas moins de quinze ouvrages qui sont parvenus au comité dans les délais. Après lecture, le jury désigné a jugé qu'aucun des envois ne pouvait être consacré par un premier prix, ni porté dans sa forme actuelle à la scène de Mézières. En revanche, un deuxième prix de 3000 fr. a été attribué à M. J. Bron, à Lausanne, pour son ouvrage « La Nuit sur la Terre ». En outre, trois accessits de 1000 fr. chacun ont été accordés à M^{me} Gisèle Ansonge, à Etagnières, pour « Le Temps des Coquillards », à M. Roger Barilier, à Lausanne, pour « Dieu et César », et à M. Alexis Chevalley, à Lausanne, pour « Le Maître de la Moisson ».



LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Samedi 4 novembre

SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Revue des livres. 16.15 Feu vert. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Swing-sérénade. 17.30 100% «jeune». 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 Quart d'heure vaudois. 20.00 Magazine 67. 20.30 Discanalyse. 21.15 «Rusconi écoute Tirana», pièce. 21.50 Monde de la chanson. 22.30 Inf. 22.35 Loterie romande. 22.40 Entrez dans la danse. 23.25 Miroir-dernière. 24.00 Dancing non stop.

Second programme de Sottens. — 16.05 Mus. en Suisse. 16.45 Français universel. 17.00 Round the world in English. 17.15 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 17.50 Nos patois. 18.00 100% «jeune». 18.30 A vous le chorus. 19.00 Correo espanol. 19.30 Chante jeunesse. 19.50 Kiosque à mus. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Extrême-Orient-Express», feuilleton. 20.30 Entre nous. 21.15 Reportages sportifs.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 16.00, 23.15, 16.05 Mus. de chambre. 17.00 Disques et renseignements touristiques. 18.00 Inf. 18.20 Sports et mus. légère. 19.15 Inf. 20.00 Tragédie. 21.30 Orch. 22.15 Inf. 22.25 Mus. de danse.

Dimanche 5 novembre

SOTTENS. — 7.10 Bonjour à tous! 7.15 Inf. 7.20 Sonnez les matines 7.50 Concert. 8.30 Miroir-première. 8.45 Grand-messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 Miroir-flash. 11.05 Concert. 11.30 Commémoration de la Réformation. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Disque prêtée de l'auditeur. 12.10 Terre romande. 12.35 10-20-50-1001 12.45 Inf. 14.00 Miroir-flash. 14.05 «Maximilien et Charlotte», film à épisodes. 14.30 Mélodie. 15.00 Auditeurs à vos marques! 17.00 Miroir-flash. 17.05 Heure musicale. 18.00 Inf. 18.10 Foi et vie chrétiennes. 18.30 Micro dans la vie. 18.40 Résultats sportifs. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine 67. 20.00 Dimanche en liberté. 21.15 Galette lyrique. 21.45 Baudelaire, notre contemporain. 22.30 Inf. 22.35 Marchands d'images. 23.00 Harmonies du soir.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-mus. 14.00 Fautouil d'orch. 15.30 Théâtre musical et Cie. 17.00 Dialogue. 18.00 Heure musicale. 18.30 Echos et rencontres. 18.50 Secrets du clavier. 19.15 Orgue. 19.45 Tribune du sport. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Chemins de l'opéra. 21.20 De l'Espagne à l'Amérique. 21.50 A l'écoute du temps présent. 22.30 Aspects du jazz.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 7.45, 22.15, 23.15, 7.00 Mus. 7.55 Message. 8.00 Mus. de la Péninsule ibérique. 8.45 Prédication catholique romaine. 9.10 Culte protestant. 10.15 Radio-orch. 11.25 Matinée romande. 12.10 Mus. 12.30 Inf. 12.40 Compliments - Pour votre plaisir. 13.30 Calendrier paysan. 14.00 Concert pop. 15.00 Evocation. 15.30 Sports et mus. 17.30 Microsilons. 18.00 Prédication protestante en romande. 18.30 Orch. 18.45 Sports-dimanche. 19.15 Inf. 19.25 Orch. 20.20 Exposé. 21.30 Orch. récréatif. 22.20 E. Eggmann, écrivain. 22.40 Orgue.

Lundi 6 novembre

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 A votre service! 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 11.05 Emis. com. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.35 10-20-50-1001 12.45 Inf. 12.55 «Extrême-Orient-Express», feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 Mus. sans paroles. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.00 Miroir-flash. 15.05 Concert. **Second programme de Sottens.** — 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00, 6.20 Gai réveil. 6.50 Propos. 7.10 Mus. légère. 7.25 Ménagères. 7.50 Automobilistes. 8.30 Concerto. 9.05 Fantaisie. 10.50 Cappella Hafniensis. 10.20 Radio-scolaire. 10.50 Armes-Réunies. La Chaux-de-Fonds. 11.05 Emis. com. 12.00 Revues musicales. 12.30 Inf. 12.40 Compliments - Mus. récréative. 13.00 Radio-orch. 13.30 Solistes. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Chants. 15.05 Mandoline. 15.30 Entretien.

A la TV romande

Samedi 4 novembre

16.30 De l'artisanat à l'automatisme. 17.00 Samedi-jeunesse. 18.20 Madame TV. 18.45 Bulletin. 18.50 Cache-cache vedette. 19.25 Trois petits tours... 19.30 «Valérie et l'Aventure», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour international. 20.45 Ensemble Beskid. 21.25 Le Saint. 22.15 Les Calloux. 22.40 Téléjournal. 22.50 C'est demain dimanche.

Dimanche 5 novembre

10.00 Culte protestant. 11.00 Un'ora per voi. 12.00 Table ouverte. 12.40 Revue de la semaine. 13.05 Bulletin. 13.10 Sélection. 13.30 Tante Marguerite viendra ce soir. 14.00 «Destination Gobi», film. 15.30 Images pour tous. 16.45 L'homme à la recherche de son passé. 17.30 Art de bien filmer. 18.00 Football et Sport-Toto. 18.45 Bulletin. 18.50 «Ma Sorcière bien-aimée», feuilleton. 19.15 Présence catholique. 19.30 Actualités sportives. 20.00 Téléjournal. 20.15 «Huit Femmes», film. 21.55 Violon et piano. 22.35 Bulletin. 22.40 Méditation.

A la TV française

Samedi 4 novembre

1re chaîne. — 16.00 Guerre ou paix? 17.00 Villes et villages. 17.30 Concert. 18.10 Vitrine du libraire. 18.30 Petit conservatoire de la chanson. 19.00 Micros et caméras. 19.20 Bonne nuit les petits. 19.25 Actualités régionales. 19.40 Accords d'accordéon. 20.00 Actualités. 20.35 «Chevaliers du Ciel», feuilleton. 21.05 Guerre ou paix? 22.05 Olympiades du music-hall. 22.40 Magazine des explorateurs. 23.10 Actualités.

2e chaîne. — 18.35 L'art et la manière. 19.00 Journal à la demande. 19.30 Actualités. 19.40 «Le Baron», film. 20.30 Biennale de Paris. 21.15 «Le Rayon des Jouets», théâtre.

Dimanche 5 novembre

1re chaîne. — 9.15 Emis. israélite. 9.30 Chrétiens orientaux. 10.00 Présence protestante. 10.30 Jour du Seigneur. 11.00 Messe. 12.00 Séquence du spectateur. 12.30 Discorama. 13.00 Actualités. 13.15 Art-actualité. 13.30 Au-delà de l'écran. 14.00 «Une Mère pas comme les Autres», feuilleton. 14.30 Guerre ou paix? 15.30 Télé-dimanche. 17.15 Kiri le clown. 17.25 «Le Roi Pandore», film. 19.00 Actualité théâtrale. 19.25 Bonne nuit les petits. 19.30 «Les Globes-Trotters», feuilleton. 20.00 Actualités. 20.20 Sports dimanche. 20.45 «L'Ainé des Ferchaux», film. 22.25 Guerre ou paix? 23.25 Actualités.

2e chaîne. — 9.30 TV scolaire. 14.15 Nouveau dimanche - Présentation. 14.30 «La Dernière Caravane», film. 16.05 Petit dimanche illustré. 17.15 «L'Attage des Barbares», film. 18.05 Sports. 18.50 Images et idées. 19.45 Actualités. 20.00 Caprice en couleurs. 20.15 La petite cuillère. 20.26 C'est la vie. 21.21 La chesse au snark. 21.22 Structures. 21.30 Cirque de Calder. 21.48 Le monde nous prend pour des sauvages. 21.58 Ann. 22.25 «Le Fugitif», film.

Lundi 6 novembre

1re chaîne. — 10.12 TV scolaire. 12.30 Paris-Club. 13.00 Actualités. 13.30 Demain, la TVA. 14.25 TV scolaire.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Hockey sur glace Ce soir, aux Mélézes, le match au sommet

La Chaux-de-Fonds — Genève-Servette

Même si pour la « Tribune de Lausanne » (lisez Pierre Burky) La Chaux-de-Fonds ne représente pas l'une des meilleures formations du pays, si ce journal ne voit dans son jugement que Genève-Servette et Klotten capables de voler vers le titre national, il ne faut pas écarter le H.-C. La Chaux-de-Fonds après deux journées de championnat seulement. La Chaux-de-Fonds, rappelés-le, a joué contre Davos (qu'il faut tout de même battre) et a fait le déplacement de Viège où elle n'avait plus gagné depuis dix ans au moins. Pour sa part, Genève-Servette a fait le périlleux déplacement du Dolder, alors

qu'il a reçu Langnau. Enfin, Klotten, deux fois chez lui, a triomphé devant Grasshoppers et Zurich, qui sont actuellement les deux plus faibles équipes. Klotten fera donc ce soir à Langnau sa première sortie.

Pour beaucoup, ce soir, La Chaux-de-Fonds—Genève-Servette, à la Patinoire des Mélézes, sera le match au sommet. La Chaux-de-Fonds peut gagner, les Genevois aussi. Quel que soit le résultat, il ne va pas immédiatement changer la face du championnat. Ce dernier est long, et le futur champion va certainement perdre plus d'un point. Mais, pour l'instant, c'est un des premiers grands

matchs; c'est même la toute grande affiche.

Dans ce début de championnat, Genève-Servette semble avoir une meilleure attaque que La Chaux-de-Fonds. Pourtant, les hommes de Pelletier sont plus forts que les Genevois en défense. Qui gagnera? Bien difficile à dire. Tout au plus peut-on certifier que ce derby romand promet beaucoup et qu'il va attirer passablement de monde.

D'un côté comme de l'autre, les formations s'annoncent au grand complet. Pour La Chaux-de-Fonds, Berger, qui n'avait pas joué à Viège (voyage à l'étranger), sera de la partie. R.D.

Les Jeux olympiques de Grenoble ou la grandeur de la France... et de de Gaulle?

L'armée française va battre un record à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver de Grenoble, au mois de février prochain: elle va mobiliser 6500 hommes de tous grades et de toutes armes — le plus fort contingent de militaires jamais engagé dans une manifestation sportive en France — qui auront pour unique consigne d'assurer la réussite des jeux.

Les missions qui seront confiées aux militaires seront aussi diverses qu'importantes: aménagement et entretien des pistes, transport du matériel, responsabilité des officiels et même de la presse, police de la route, installa-

tion d'un système de transmission, du dispositif de sécurité pour le public et d'un bloc sanitaire d'urgence. Enfin, démontage lorsque tout sera terminé.

De plus — tâche capitale — si la neige n'est pas au rendez-vous le 6 février, date d'ouverture officielle des jeux, 1500 soldats, équipés de septante camions, iront la chercher sur les hauteurs pour la répartir ensuite sur les pistes de ski et de saut.

Pour coordonner le dispositif mis en place, les militaires disposeront d'un réseau de transmission imposant: liaison par faisceau hertzien entre le P.C. et les différents postes, cinq réseaux de «talkies walkies», soixante opérateurs radio, 320 km. de câbles, etc. Enfin, au total, l'armée mettra

25 000 m³ de matériel à la disposition des organisateurs.

Autres chiffres impressionnants: outre les militaires, quelque 5900 gendarmes, équipés de 500 minicars et de cinq hélicoptères, assureront le service d'ordre entre Grenoble et les pistes. La gendarmerie participera aussi à l'organisation sanitaire qui comprendra 80 médecins militaires.

Les Français n'y vont donc pas par quatre chemins. Ils veulent à tout prix que ces Jeux de Grenoble portent au loin le prestige de la France... ou de de Gaulle. On l'admet, les travaux qui ont été faits pour ces jeux sont gigantesques; le stade de glace, en particulier, est actuellement ce qu'il y a de plus beau au monde. Mais on y a mis le prix. Ce stade de glace a coûté à lui seul 45 millions de francs suisses, alors que le budget pour l'ensemble des travaux pour ces jeux s'élève à 810 millions de francs suisses. Une paille!

Les assurances de confiance de affaires



La Bâloise-Vie La Bâloise-Accidents

Agent général pour le canton de Neuchâtel: Joseph Sublet, av. de la Gare 1, Neuchâtel
Agent général pour le canton de Vaud: Roger Favre, rue Pichard 13, Lausanne

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE GENÈVE

FRACTION DU GRAND CONSEIL. — Conseillers d'Etat et députés sont convoqués pour vendredi 3 novembre de 19 h. à 23 h., au Café de la Terrasse, place Longemalle 8. Présence absolument indispensable.

L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU PSG est convoquée pour lundi 6 novembre 1967, à 20 h. 30, à l'Hôtel de Genève, rue des Pâquis 27 (contrôle des cartes à l'entrée).

GENÈVE: Fraction du Conseil municipal. — Séance mardi 7 novembre, à 19 h., au Café de l'Hôtel-de-Ville.

COMMISSION DE L'HABITAT: Groupe des Grottes. — Séance jeudi 9 novembre, à 20 h. 30, au Café des Sapins.

CANTON DE VAUD

LAUSANNE: Groupe socialiste du Conseil communal. — Lundi 6 novembre, à 20 h. 30, salle 5-6, de la Maison du Peuple.

Aider, c'est témoigner en actes de sa solidarité. Secours suisse d'hiver.

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



RAPT À MEXICO
Roman d'aventures par Francis FAVRE-HENRY

18

Je voulais répliquer, mais clic, il avait coupé! J'agis ainsi qu'on me l'avait prescrit. Que voulez-vous, il n'y avait rien d'autre à faire. Peu après, Elena entra. Bien qu'on m'eût recommandé le silence, j'éprouvais le besoin de tout lui raconter, ce que je fis sans tarder.

— Franchement, j'estime que votre mystérieux interlocuteur a raison, dit-elle avec gentillesse, vous êtes tendu, nerveux. Nous irons danser quelque part car il est plus de mon âge de m'amuser que de poursuivre des types louches! Nous bavarderons, nous écouterons la musique, cela vous détendra.

— D'accord, je prendrai encore une aspirine, un bon cognac et je serai en forme pour notre petite escapade...

Il y a déjà deux heures que nous dansons au bar du Continental Hilton qui est vraiment

select. Elena est une jeune fille sensible, gaie, un peu flirteuse, à ce que je vois. Légèrement troublé, je la serre plus fort, je sens contre moi ses seins fermes et je respire son parfum. Nous avons cessé de parler. Moment de répit, avec toujours à moitié présente, tapie au seuil de ma conscience, la pensée: « Où est Henri? Que devient-il? » Vous trouverez probablement que je suis un sale type de flirter avec Elena alors que mon ami est en danger, mais qu'y puis-je, l'homme est ainsi fait: frivole, inconstant, inconséquent et contradictoire.

Une mauvaise nuit, pleine de rêves, coupée de brusques réveils, succéda à notre sortie. Je fus sadiquement arraché du lit par un téléphone rageur, à 7 h. 17, comme je pus le constater avec fureur à ma montre. Je reconnus la voix de la veille, plus sarcastique encore:

— Alors, Senor journaliste, vous êtes-vous bien amusé avec Elena au Hilton?

— Comment?... réussis-je à articuler péniblement.

— Les rôles sont renversés, c'est nous qui vous suivions maintenant. Enfin, trêve de plaisanteries, je sais que vous avez respecté nos conditions. Continuez à être correct, vous vous en porterez d'autant mieux! Demain, trouvez-vous à 11 heures précises devant le numéro 36 de l'avenue Insurgentes Norte. N'en parlez à qui que ce soit, vous devez garder le secret le plus rigoureux...

— Ah non! protestai-je, c'est trop facile, un pareil traquenard, je ne marche pas!

— Soyez confiant, aucun mal ne vous sera fait... si vous ne trahissez pas, cela va de soi.

— C'est bon, j'accepte, dis-je avec un petit frisson d'inquiétude. Quel est déjà le numéro?

— Je répète: Insurgentes Norte 36. Et profitez de vous promener aujourd'hui 1^{er} août, n'est-ce pas votre Fête nationale? conclut l'inconnu d'un ton persifleur, qui augmenta ma colère.

J'allais répliquer quelque chose de bien senti, mais une fois de plus je n'en eus pas le temps, la communication avait été interrompue.

A 14 heures, un déjeuner somptueux, servi par des garçons en livrée, réunit la famille Calderon, un ami intime du ministre, l'avocat Juan Cardenas, Elena et moi. Je me sentais un peu intimidé, habitué que je suis à plus de simplicité. Pressé de questions, je dus avouer que Cordier était au pouvoir d'inconnus, probablement les étudiants procastristes que nous avions filés, et qu'il n'était pas du tout rentré en retard d'une promenade, ainsi que je l'avais prétendu sous la menace. M. Calderon et l'avocat voulaient à toute force mettre la police et le BISM (Bureau Interne de la Sécurité Mexicaine) au courant des nouveaux développements d'une affaire qui prenait de l'ampleur. Effrayé par ce qui me paraissait être une faute grave, j'eus gran-peine à leur faire entendre raison, c'est-à-dire admettre que pour l'heure la meilleure tactique était de se soumettre aux ordres que j'avais reçus. Je pus leur arracher la promesse de ne pas intervenir sans mon assentiment.

A la fin de l'après-midi, Elena et moi parvîmes à filer à l'anglaise, laissant nos hôtes engagés dans une vive discussion sur les mesures à prendre pour « récupérer » Henri et Matilda...

Je pris le bras d'Elena, tandis que nous nous dirigeons vers le garage, en traversant le jardin par l'allée centrale, bordée des deux côtés de somptueuses roses rouges.

— Où allons-nous? lui demandai-je

— François, vous avez besoin de distraction. Je n'ignore pas que vous pensez sans arrêt à M. Cordier et à Matilda, mais cela ne vous avance à rien...

— Vous dites juste, Elena. Où m'emmenez-vous? Il y a tant de choses à voir à Mexico.

— Aux Jardins flottants de Xochimilco. C'est à quelques kilomètres du centre de Mexico, un lieu de promenades et de divertissements populaires.

L'endroit est spécial: on y voit les restes d'un lac comblé partiellement par... les Aztèques, déjà! Ils y avaient placé des nacelles d'osier, remplies de terre et sur lesquelles ils cultivaient du maïs. L'eau s'est évaporée, transformant le lac en un marais d'aspect très européen, avec ses joncs, ses peupliers, ses plantes aquatiques. Heureusement le lac n'a pas entièrement disparu. Les visiteurs se promènent, sur de grandes barques plates, munies de toiles protectrices du soleil et ornées de fleurs. Elles se nomment pompeusement Lupita, Carmel, Bienvenida, que sais-je encore. On découvre tout un réseau de canaux, parsemés d'îlots qui portent un nom de jeune fille. Le commerce n'y perd pas ses droits: des Indiennes circulent en pirogue, vendant de la bière, du sirop, du coca-cola, des sandwiches, des caramels, des fleurs. Parfois tout un orchestre passe sur une barque, en jouant des mélodies populaires. Atmosphère de kermesse bon enfant. La plupart des promeneurs, endimanchés, viennent des quartiers de banlieue, amenés en minuscules compactes par des tramways brinquebalants.

(A suivre.)

CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE

LES CULTES

Dimanche 5 novembre 1967

450e anniversaire de la Réformation
Collectes pour les protestants disséminés

Eglise réformée évangélique. — Paroisse du Grand-Temple: 8.45, culte de jeunesse; 9.45, culte, M. Jacot.
Oratoire: 8.30, culte, M. Jacot.
Paroisse Farel (temple Indépendant): 9.30, culte, M. Lugnbühl; 11.00, culte de jeunesse; 20.15, conférence Amsler.
Hôpital: 9.45, culte, M. Rosat.
Paroisse de l'Abbeille: 8.30, culte des familles; 9.45, culte, M. Clerc; 20.00, culte, Mlle Lozeron.
Paroisse des Forges: 8.30 et 9.45, culte, M. Schneider.
Paroisse de Saint-Jean (salle de Beau-Site): 8.30 et 9.45, culte, M. Secretan.
Semaine protestante: 20.15, temple Indépendant, conférence du professeur Samuel Amsler, de Lausanne: «La Bible, mythe ou histoire»; Chœur mixte.
Paroisse des Epatures: 9.30, culte, M. Soguel; 10.45, culte de jeunesse.
Paroisse des Planchettes: 11.00, culte, M. Béguin.
Les Bules: 9.45, culte, M. Béguin; Chœur mixte.
Paroisse de la Sagne: 9.45, culte, M. Huttenlocher; rencontre des anciens catéchumènes de 1907; 8.50, culte de jeunesse.
Les Ponts-de-Martel: 9.45, culte, Chœur mixte; 11.15, culte de jeunesse au temple.
Eglise catholique romaine. — Sacré-Coeur: 7.30, messe; 8.45, messe en italien; 9.45, messe chantée; 11.15, messe des enfants; 15.00, cérémonie au cimetière; 16.00, messe en espagnol; 20.30, messe; pas de complies.
Hôpital: 9.00, messe.
Stella Maris (Combe-Grieurin 41): 8.30, messe; 9.30, messe en allemand; 17.30, exposition du saint-sacrement; 18.00, salut.
Les Ponts-de-Martel: 10.00, messe.
Notre-Dame de la Paix: 7.30, messe; 8.30, messe des enfants; 9.45, messe chantée; 11.00, messe; 16.30, messe en italien; 18.00, messe; 20.00, Prières du rosaire.
Eglise catholique chrétienne. — Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7): 7.30, messe de communion; 9.45, messe solennelle.
Armée du Salut. — Samedi, 15.00, 10e anniversaire du groupe scout la Redoute; programme de fête, entrée libre. — Dimanche, 10.00, culte réservé spécialement à la jeunesse et présidé par le brigadier A. Ruchat, ancien commissaire éclairé; entrée libre; 20.00, évangélisation et salut.
Témoins de Jéhovah (rue du Locle 21). — 18.45 étude biblique.
Première Eglise du Christ scientiste (rue du Parc 9 bis). — 9.45, culte public.

Pharmacie d'office

Pharmacie Wildhaber, av. Léopold-Robert 7.

LA DÉMAGOGIE FAIT SON... BEURRE!

« Au secours! Au secours! » proclamait il y a quelques jours, dans toutes les boîtes aux lettres de la ville, un papillon jaune d'une certaine maison zurichoise, invitant les bonnes populations à six séances publicitaires destinées avant tout, selon le texte, à « faire diminuer la montagne de beurre stockée en Suisse » grâce à une distribution gratuite d'un demi-kilo de beurre à chaque participant. D'habitude, dans ce genre de manifestations — qui se multiplient de façon inquiétante — le « cadeau »

CARNET DU JOUR

AUJOURD'HUI SAMEDI

Cinéma

PALACE: 15.00 et 20.30, «Le Dernier Train»; 17.30, «Pas un seul ne survivra».
EDEN: 15.00 et 20.30, «Le Soleil des Voyous».
PLAZA: 14.00 et 20.00, «La Bataille des Ardennes».
RITZ: 15.00 et 20.30, «Jeu de Massacre»; 17.30, «Demain la Chine».
SCALA: 17.30 et 20.30, «Le Piège».
CORSO: 15.00 et 20.30, «Fantômas contre Scotland Yard».

Sports

PATINOIRE DES MÉLÈZES: 20.30, Genève Servette, championnat L.N.A.

Divers

MAISON DU PEUPLE: 20.30, Deutschschweizer Abend, Theater, Tanz.
GALERIE DU MANOIR: exposition Aurèle Barraud.
PAVILLON DES SPORTS: de 10.00 à 22.00, Motocross General Motors, exposition.
BRASSERIE DE LA COMÈTE S.A.: de 9.00 à 11.30 et de 13.30 à 16.00, visite des installations rénovées.

Pharmacie d'office

Pharmacie Wildhaber, av. Léopold-Robert 7.

DEMAIN DIMANCHE

Cinéma

Mêmes programmes et mêmes heures que le samedi.

Divers

PAVILLON DES SPORTS: de 10.00 à 22.00, Motocross General Motors, exposition.

Une réalisation exemplaire en appelle d'autres

En admirant, de la terrasse du Restaurant du Reymond, la nouvelle voie à quatre pistes qui conduit les usagers de la Vue-des-Alpes aux portes de La Chaux-de-Fonds, nous étions très fier de constater que notre district était enfin doté d'un bout de route destiné à assurer d'une manière exemplaire la sécurité des motorisés et celle des piétons. Rien n'a été négligé: c'est ainsi qu'on n'a pas hésité à abaisser les talus pour rendre la visibilité parfaite; que les quatre pistes sont dotées au nord d'un trottoir de 150 cm.; que deux nouveaux tunnels à vaches se sont ajoutés à celui déjà existant. Ajoutons que sa pente de 8,35 % rend ce tronçon extrêmement roulant. Si un muret de séparation n'a pas été construit au centre des quatre pistes, c'est qu'elles doivent rester ouvertes 365 jours par an et qu'il est donc nécessaire de prévoir un débâlement rapide de la neige.

Cet outil parfait ne va pas sans inquiéter nos organes de police. En effet, c'est sur les routes très roullantes que l'on constate le plus d'accidents graves, provoqués dans leur grande majorité par des excès de

vitesse. Il ne faudra pas que le Reymond devienne une voie d'essais, si l'on veut éviter une limitation de la vitesse. La prudence reste de rigueur, elle s'impose d'autant plus que le conducteur qui descend à tombeau ouvert se trouve au bas du tronçon à quatre pistes en face du très dangereux carrefour du boulevard de la Liberté, de la rue de l'Hotel de Ville et de la route des Crosettes, où, pour des motifs de fausses économies, on a construit, il y a quelques années, un échangeur de circulation fort insuffisant et, par là même, dangereux. Il faudra bien revoir ce problème, dans un temps aussi rapproché que possible, et l'économie réalisée se transformera en une importante dépense supplémentaire. Entre cette méthode de faire et celle qui a présidé aux présents travaux du Reymond, il y a une marge qui est tout à l'honneur de ceux qui ont réfléchi et vu grand. A l'usage, cela coûte moins cher dans le temps. Nous espérons donc que c'est ainsi que seront résolus les problèmes que posent le Grand-Pont, le Chemin-Blanc et la route qui nous relie au Locle.

Eugène Maléus.

AU CEO: JULES HUMBERT-DROZ EXPLIQUE LA RÉVOLUTION D'OCTOBRE

Octobre 1917: la Révolution russe. On en a beaucoup parlé, beaucoup écrit; on en a fait des films, des chansons. De gauche à droite, ces jours, chacun fait place à la commémoration de l'événement, chacun s'accorde à lui reconnaître une importance historique et sociologique mondiale. Le Centre d'éducation ouvrière ne pouvait laisser passer sans autre cet anniversaire, d'autant moins qu'il avait à sa disposition notre ami et collaborateur Jules Humbert-Droz, l'homme qui est certainement, à l'heure actuelle, le meilleur connaisseur en Europe de ce mouvement, pour y avoir, comme on le sait, participé « au sommet ». Avec la fougue magnétisante, la clarté, la précision, la simplicité qu'on lui connaît, Jules Humbert-Droz ne pouvait pas manquer de passionner son nombreux auditoire à l'évocation de cette véritable épopée que fut la préparation, la naissance, les heurs et malheurs de la Révolution russe. On suivit l'orateur comme on assiste au déroulement d'un film, tout au long de son récit analytique: les efforts pacifistes des deux I^{ers} Internationales, leur échec, la formation du foyer révolutionnaire en Suisse, Zimmerwald, Kienthal, la scission entre les bolcheviks et les pacifistes; parallèlement, la révolution de 1905 à Petrograd, le retour de Lénine, les révolutions de février et

enfin d'octobre, le tout entrecoupé d'anecdotes significatives. Mais Jules Humbert-Droz ne se contente pas de rappeler des dates, des noms, des faits. Il expliqua le pourquoi, les comment. Il traça un portrait de Lénine, précisant ses vues et ses intentions, sa démarche, les causes de son échec (la contre-révolution, la Russie insuffisamment développée et ne recevant pas l'appui attendu d'une révolution européenne généralisée), les concessions tactiques faites à la bourgeoisie, la scission communiste-socialiste européenne de 1921. Il aborda enfin les causes du régime stalinien, et les efforts de Lénine sur son lit de mort pour empêcher la tragédie stalinienne; il démontra avec brio la tare du « centralisme démocratique », sanctuaire de la révolution et le danger du capitalisme d'Etat, étape vers le socialisme intégral, mais que l'URSS n'a, de nos jours, pas encore dépassée.

L'exposé de Jules Humbert-Droz, modèle de densité et de vulgarisation, se termina sur une note encore plus passionnée, par les leçons qu'il nous invita à tirer des avatars soviétiques. Sur le plan de la science politique comme sur celui de la morale, de l'économie, de la sociologie, ces leçons ne manquent pas. Il serait terrible qu'après tant de luttes, elles soient définitivement ignorées... M.-H. K.

des généreux camelots est un ours en peluche ou autres napperons brodés. Mais 500 g. de beurre, actuellement, c'est alléchant...

Au moins 150 autres personnes avaient pensé comme moi, et assistaient à l'une de ces séances. Comme celle-ci avait lieu dans un restaurant, ça coûtait, pour commencer, une petite consommation. Et ensuite, beaucoup de patience.

Un confédéré limmatois à l'accent caractéristique assène, en effet, un laïus de deux heures à son auditoire — captivé d'ailleurs. Après avoir fait le coup de la sincérité (« Oui, nous avons une intention publicitaire en vous convoquant ici »), celui du service-au-client (« La publicité à la TV ou dans la presse coûte plus cher que notre méthode, et c'est le consommateur qui paie »), histoire de conquérir un public qui ne demande qu'à l'être, il entreprend une « hénaurme » théorie pseudo-médico-psychologico-historico-sociale avec projections lumineuses, destinée à convaincre chacun qu'il mourra dans les années à venir d'un infarctus ou dans un asile psychiatrique s'il n'achète pas immédiatement le seul engin capable de le faire dormir véritablement détendu. On connaît le schéma. Analyses on a peu la méthode, très efficace.

Qui sont les spectateurs-auditeurs? Une grande majorité de rentiers AVS. Quelques ménagères. De très rares hommes au-dessous de cinquante ans. Un « bon » public, parce que très sensible aux questions concernant la santé, et parce que peu en mesure de déterminer si le prix de l'article en vente est prohibitif ou non, faute de points de comparaison, faute de connaissance du marché, faute de la dose de flair indispensable pour ne pas se faire avoir.

Quels sont les arguments du camelot? « Personne ne dort détendu »; « Avez-vous vu un berger dormant dans la paille être en mauvaise santé? Non, n'est-ce pas? Tandis qu'aujourd'hui la plupart des gens se réveillent fatigués. On fabrique des lits inadaptés au bon sommeil; évidemment, chacun se souvient d'avoir été, un jour, courbaturé au réveil... » On peut dire que presque toutes les maladies nerveuses, les troubles circulatoires, les arthroses, etc., peuvent être retardés ou évités par un sommeil régulier et détendu; on passe à la démonstration de l'engin. Déjà, les auditeurs chuchotent: « Il a raison, c'est vrai, tenez, moi... » Et le conférencier de conclure: « Quelqu'un a-t-il un contre-argument? Je vous le dis tout de suite, il n'y en a pas. Si quelque un en a un, ça ne peut être que par méchanceté ou par bêtise. Il y a une dame, l'autre jour, elle n'avait rien compris... ma première réaction, bien sûr, ça aurait été une bonne giflle... » Vous croyez que c'est dit sur le ton de la plaisanterie? Pas du tout! Vous pensez si quelqu'un ose seulement imaginer de contrarier l'homme!

Quel est l'article démontré? Tout simplement un support réglable qui se place entre sommier et matelas. Exactement comme une « tête réglable » de lit que tout le monde connaît, avec cet indéniable avantage qu'au lieu de n'avoir qu'un plan oblique, comme tous les systèmes de ce genre, il comporte, en plus, un plan horizontal. Indiscutablement, l'engin est intelligemment conçu, d'apparence solide, et son efficacité paraît réelle. Mais voilà: quatre listes de bois, un ou deux tubes d'acier, quelques ressorts plats de sommier et deux crémaillères, cela doit valoir au maximum 40 fr. J'ai acheté récemment un sommier complet avec tête et pieds réglables pour 135 fr. Neuf. Et pas dans un magasin de meubles réputé pour ses bas prix. Or le Zurichois en question, lui, vend son bout de sommier 163 fr.! Et il paraît que c'est un prix de faveur...

Eh bien! cela fait mal au cœur de voir dix, vingt, trente de ces petits retraités remplir allégrement le bulletin de commande, encore sous l'emprise du laïus inquiétant du bonhomme. Parce que l'on a su les attaquer sur un point sensible. Parce que l'on a évoqué vaguement la caution de la science médicale. Parce qu'on leur fait miroiter rabais et crédit. Et parce que la loi capitaliste ne les protège pas contre de telles entreprises.

En sortant (avec ma livre de beurre, d'accord, mais que voulez-vous?!), je n'ai pu me retenir de dire au démonstrateur: « Votre truc est un monument de démagogie. » Il m'a répondu: « J'en suis flatté, pour un « stauf-fjire!... » Il n'y a pas de quoi, vraiment. M.-H. K.

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

DU PIS AUX LÈVRES... OU L'ÉTRANGE HISTOIRE DU LAIT

Dans notre canton, la très grande majorité de la population a l'impression de boire de l'excellent lait. Naturellement on aime plus ou moins cette boisson, qu'on a de plus en plus tendance à consommer sous les formes les plus diverses: yogourt, addition de cacao, de fruits, etc. Cette confiance dans le lait, nous l'avons en grande partie, du fait que, en pays de Neuchâtel, depuis des décennies, on a lutté avec énergie et à grands frais, contre les épizooties du bétail. Notre troupeau exempt de tuberculose bovine et de Bang reste sous un contrôle aussi sévère que serré. De plus, la construction et l'équipement de centrales laitières, suivant les techniques les plus scientifiques, nous semblaient représenter une garantie hygiénique accrue. Ajoutons encore la vente en berlingots, qui met cette précieuse boisson à l'abri des poussières, des microbes et autres souillures possibles, ainsi que le paiement à la qualité. Toutes ces mesures nous paraissent donc mériter notre confiance et nous incitaient à en boire davantage. Aussi la nouvelle suivante ne va pas sans nous surprendre. En effet, la section neuchâteloise de l'Association romande pour la santé publique (ARSP) s'est réunie récemment à Neuchâtel, et a entendu un exposé de M. André Ducommun, agriculteur à Boudry. Le voici en résumé, tel que le rapportait la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »:

« Selon M. Ducommun, la Suisse

avait, il y a une trentaine d'années, la réputation, alors non surfaite, d'être le pays d'un lait pur, de l'eau et de l'air qui s'étaient tout autant. Aujourd'hui, tout a changé.

« Aussi M. Ducommun a-t-il proposé que la section neuchâteloise aide les autorités compétentes à « empêcher ce naufrage ». Concernant « le lait sans pétrochimie, sans silos et sans azote chimique » dont il s'est fait le champion depuis longtemps, M. Ducommun précisa que de nombreux paysans des Montagnes neuchâteloises et du canton étaient prêts à suivre son exemple. Ainsi, devait-il ajouter « nous pouvons compter sur le lait de 2500 à 3000 vaches qui, refroidi dans des containers spéciaux, serait acheminé chaque jour à Neuchâtel où un magasin spécialisé débiterait ce lait pur, ce lait de provenance tout à fait différente que celui que l'on trouve actuellement dans les berlingots. »

Conclusions de l'assemblée après une longue discussion: Ralliement aux thèses de M. Ducommun, et intervention auprès du Conseil d'Etat.

Nos conclusions: Nous considérons que cette levée de boucliers n'aura pour effet que de diminuer la vente du lait, car il est certain qu'en jetant la suspicion sur sa qualité on diminue le nombre des consommateurs. Qu'on le veuille ou non, l'agriculteur sans silos représente le passé; il doit en être de même du lait non traité. E. Mls.

Le Locle: Marienkantorei de Lemgo

Ce chœur d'église de l'Allemagne du nord commençait en notre ville sa tournée de concerts en Suisse romande. Il est regrettable que ce concert gratuit n'ait pas attiré un plus grand nombre d'auditeurs.

Formé d'une cinquantaine de personnes, ce chœur mixte est composé de registres bien équilibrés, rehaussés de solistes remarquablement doués. Alto et basse, entre autres, par la beauté de leur timbre et l'ampleur de la tessiture, procurèrent des instants de haute ferveur.

Cependant, il faut reconnaître que toutes les voix ont fait preuve d'une magnifique souplesse, s'adaptant parfois à des tonalités très subtiles, que les auditeurs purent goûter surtout dans les points d'orgue.

Félicitons les organisateurs du concert, qui, pour aider le public, ont distribué un programme comportant à la fois le texte original chanté, allemand et latin, et sa traduction française. Cela nous permit de faire d'utiles comparaisons, tant en ce qui concerne l'esprit des langues que la sensibilité musicale.

Le choral à quatre voix, de Matthäus Le Maître, créa d'emblée l'ambiance propice à ce genre de concert. L'homogénéité et l'intensité des registres donnaient une qualité particulière à ce texte d'invocation.

Un motet à quatre voix, de Joaquin Des Prés, chanté en latin comme une expression de foi, mit en valeur quelques beaux points d'orgue.

Il en fut de même avec deux pièces d'Orlando di Lasso, motets à cinq et à six voix, où l'on admira l'ampleur et la puissance sans excès.

« Musikalische Exquiem », de Heinrich Schütz, composé pour les obsèques d'un prince, est une pièce de grande envergure, dans laquelle le compositeur utilisa la majeure partie des ressources techniques du XVII^e siècle, débarrassées des fioritures de la cantilène grégorienne dont la liberté du rythme nuit à la mesure et à l'harmonisation. La musique austère, sereine et sublime de Schütz est l'expression d'une foi profonde et vide. Lors d'un séjour en Italie, le compositeur sut apprécier les ressources instrumentales des Méridionaux; mais il se méfiait de la virtuosité exhibitoire comme du feu.

En s'inspirant des écrits de plusieurs auteurs bibliques, H. Schütz composa son œuvre dans un style qui, tout en valorisant les possibilités harmoniques, exprime bien les circonstances contingentes de la vie humaine, même celles d'un prince. L'ac-

compagnement de l'orgue et du violoncelle contribua au caractère de cette pièce, où les dialogues entre le chœur et les solistes évoluaient avec une souplesse merveilleuse. Le motet à double chœur et huit voix nous fit apprécier la compétence du directeur qui, par des gestes sobres, conduisit ses chanteurs avec une précision remarquable.

La « Missa brevis », d'E. Pepping, avec des alternances très variées, hérissées de difficultés dans différentes tonalités, se termina par un finale d'une sonorité impressionnante.

Après un intermède de M. André Bourquin, qui, à l'orgue, interpréta deux pièces de Frescobaldi, le Marienkantorei de Lemgo termina en chantant « Pater noster » d'Igor Stravinsky. J. B.

CONCERT DU JUBILÉ DE LA SOCIALE

Ce soir, vous prendrez tous le chemin de la Salle Dixi, pour suivre l'excellent programme qui marquera le jubilé de la Sociale. Vous passerez la plus agréable des soirées en compagnie de nos aimables et joyeux musiciens ouvriers, et vous resterez longtemps à danser. C'est une fête de la fraternité ouvrière que vous ne pouvez pas manquer.

MÉMENTO LOCLUIS

SALLE DIXI: Le soir, à 20 h. 30, concert du cinquantenaire de notre musique ouvrière: La Sociale; deux corps de musique, les Joyeux Tyroliens, etc.
STADE DES JEANNERET: Dimanche, 14.30, Stade Lausanne.
CINÉMA LUX: 14.30 et 20.30, «Tonnerre sur l'Océan Indien».
CINÉMA CASINO: 14.30 et 20.30, «Le Vieil Homme et l'Enfant», 17.00, «Richard III».
PHARMACIES D'OFFICE: Samedi, Pharmacie Moderne; dès 21 h., le numéro 17 renseigne. — Dimanche, Pharmacie Breguet, de 10 à 12 h. et de 18 à 19 h.; en dehors de ces heures, le numéro 17 renseigne.

LES CULTES

Eglise réformée évangélique. — Temple: 7.45, culte; 9.45, culte, M. J. Bovet; 20 h., culte. — Chapelle des Jeanneret: 9.15, culte.
Les Brenets: 9.45, culte.
La Chaux-de-Milieu: 10.00, culte.
La Brévine: 10.00, culte.
Deutschsprachige Kirchengemeinde (Envers 34): 9.45, Gottesdienst.
Eglise catholique romaine. — 6.30, 7.30, 8.30 et 20.00, messe; 9.45, grand-messe; 11.00, messe en italien.
Les Brenets: 7.30 et 20.00, messe; 9.45, grand-messe.
Le Cornaux-Péquignot: 7.00 et 9.30, messe; 20.00, complies.
Eglise catholique chrétienne. — Le Locle, Chapelle Saint-Jean (Lion-d'Or 8): 8.30, messe solennelle.

CHRONIQUE DE NEUCHÂTEL

MÉMENTO

APOLLO: «La Canonnière du Yang-tsé».
PALACE: «La Religieuse».
STUDIO: «Un Homme et une Femme».
ARCADES: «La Blonde de Pékin».
BIO: «La Bombe».
REX: «Les Mois les plus longs».

LES CULTES

Temple du Bas: 10.00, culte en commun avec les communautés de l'Alliance évangélique, suivi d'un service de sainte cène. M. P. Fueter. Chœur des Valangines. Trompettes de l'Armée du Salut. — Cadolles: 10 h. M. A. Junod. — Serrières: 10 h., culte réformation, chœur, M. J.-R. Laederach. — La Coudre-Monruz: 10 h., culte avec sainte cène, M. O. Perreault. — Salle des conférences: 20.15, conférence de M. P. Fueter: «Actualité de la Bible».

Chronique jurassienne

DELÉMONT

Ecole complémentaire. — Prière de consulter l'annonce paraissant dans le présent numéro. Sont dispensés de l'Ecole complémentaire: les jeunes gens faisant un apprentissage et qui fréquentent l'Ecole professionnelle ou l'Ecole complémentaire commerciale, de même que ceux qui suivent les cours d'une école supérieure.

CHRONIQUE VAUDOISE

Les grands illustrateurs de notre temps

Le Cercle des loisirs et le Cercle du bibliophile (avenue de Georgette 6, à Lausanne) ont eu l'heureuse idée de présenter dans leurs locaux ces gens que l'on nomme « illustrateurs ».

Qu'est-ce qu'un illustrateur? Dans la petite préface du catalogue consacré aux illustrateurs invités à Georgette, Gilbert Sigaux répond à cette question: «... Il reste le créateur d'un univers parallèle à celui de l'écrivain, ou l'interprète scrupuleux d'une réalité historique datée, définie, dont des documents lui permettent de connaître les contours.»

L'illustrateur, c'est bien cet artiste chargé « d'ajouter une présence plastique à une œuvre ». Œuvre littéraire s'entend.

Pour parvenir à ses fins, l'illustrateur a à sa disposition plusieurs techniques, plusieurs procédés. L'un utilisera le collage, qui sera ensuite reproduit, l'autre l'eau-forte, un troisième la gravure sur bois ou la lithographie.

En cela, l'exposition du Cercle des loisirs est intéressante. Mais elle est intéressante aussi pour d'autres raisons. L'éventail des ouvrages illustrés: de Tchekhov à Somerset Maugham, de Colette à Gorki, en passant par Mauriac, Stendhal, Benoit, Dostoïevski ou Maupassant.

Et qu'importe si dans des éditions antérieures ou même contemporaines

certaines de ces ouvrages ont déjà été illustrés? L'art d'illustrer est un art des plus ouverts. Tel illustrateur ne voit pas telle œuvre à illustrer avec le même œil que tel autre peintre. Certains écrivains — nous pensons à Hugo, à Maupassant ou à Jules Renard — ont été illustrés à plusieurs reprises par des artistes différents, dans une optique différente donc, tant il est vrai qu'un but peut être atteint en empruntant des chemins divers.

Cette exposition est attrayante enfin par la qualité des artistes réunis à la cimaise de cette galerie. Tous les citer serait trop long et fastidieux. Disons que l'Allemagne, l'Angleterre, la France et notre pays sont représentés. On y rencontre les œuvres froides, angoissantes, évocatrices de cauchemars de Roland Topor, le talent presque japonais de Jocelyne Pache, le pointillisme de Mette Ivers. Et pour ceux qui aiment les noms célèbres, Bernard Buffet, Carzou, Tim et bien d'autres encore sont présents à cette exposition.

Le vernissage fut un plein succès. Nous ne pouvons qu'espérer que le public se rende nombreux à Georgette, afin de faire mieux connaissance avec ceux qui rendent plus attrayants encore les livres magnifiques qui sont mis tous les jours sur le marché. Exposition ouverte jusqu'au 12 janvier 1968. B.-P.C.

AU BOUT DU LAC

COMMUNIQUÉ STATISTIQUE DU SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE. — La population résidente du canton a augmenté de 391 personnes durant le mois de septembre 1967 pour s'établir à 313 483 habitants. Ce nombre comprenant 8535 saisonniers, l'effectif de la population sans les saisonniers se monte à 304 948 habitants. Parmi la population résidente, 361 naissances vivantes et 188 décès ont été dénombrés au cours du mois considéré.

*

L'effectif des travailleurs étrangers soumis au contrôle du travail dans le canton a augmenté, en septembre 1967, de 537 unités et s'établit ainsi à la fin du mois à 52 630, dont 8251 frontaliers. A la même date, on comptait 10 chômeurs complets dans le canton, contre 15 un mois auparavant.

*

31 bâtiments d'habitation (dont 20 villas) comprenant 306 logements ont été achevés en septembre dans le canton, alors qu'en 1966 il avait été terminé en moyenne 445 logements par mois.

*

L'Office cantonal des poursuites a enregistré, en septembre, 539 ventes faisant l'objet d'un pacte de réserve de propriété et représentant un montant total garanti de 2490 milliers de francs (septembre 1966: 580 pactes et 2820 milliers de francs). Et le revers de la médaille car l'O.P. a adressé en septembre 6276 réquisitions de poursuite (6735 en septembre 1966). En outre, il a procédé à 18 séquestres (28 en septembre 1966).

Enfin, au cours du troisième trimestre de 1967, il a été enregistré 43 faillites définitives, contre 35 durant le trimestre correspondant de l'année précédente.

*

En août, 107 633 hôtes (104 999 en août 1966), dont 98 168 en provenance de l'étranger, ont descendu dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 251 602, contre 250 329 en août 1966.

*

L'indice genevois des prix à la consommation, calculé sur la base de septembre 1966 = 100, a atteint 104,5 à fin septembre. Il marque une progression de 4,5% par rapport au mois correspondant de l'année précédente.

GENÈVE: Ceux qui s'en vont. — Les derniers devoirs ont été rendus hier vendredi, à M. Edmond Märki, ancien adjoint aux œuvres sociales de l'armée, dont il s'est occupé pendant plus de trente années. Le défunt fut unanimement apprécié par les soldats et leurs familles qui eurent recours à lui pendant les années de guerre et d'après-guerre. Officiellement, il avait cessé son activité depuis quelques années, mais il lui arrivait très souvent de s'occuper encore de cas de personnes en difficultés et de rendre service ici et là. En un mot, ce fut un homme qui se dévoua toujours sans compter pour ceux qui faisaient appel à lui.

A sa femme, ainsi qu'à son vénéré père, un nonagénaire encore alerte, nous présentons nos très sincères condoléances. L.P.

GENÈVE: Au Conseil municipal. — Le Conseil municipal de la ville de Genève est convoqué pour mardi 7 novembre, à la salle du Grand Conseil.

GENÈVE: Union Famille-Ecole. — L'Association Union Famille-Ecole convoque ses membres pour une séance qui aura lieu vendredi 10 novembre. Ce ne sera pas l'assemblée annuelle qui d'habitude a lieu à cette époque de l'année, mais qui, pour cette fois, sera renvoyée en mars 1968. La séance de vendredi prochain sera consacrée à une discussion, dirigée par un membre du comité, à laquelle il faut espérer voir participer le maximum des adhérents. Un questionnaire sera présenté pour mieux connaître les vues des uns et des autres. Il est donc important que chacun fasse un effort particulier pour assister à cette réunion. En cas d'absence forcée, il est possible de transmettre son point de vue sur l'utilité d'une association de ce genre et du rôle

qu'elle peut jouer pour le plus grand bien des enfants.

En effet, la rapide évolution du monde moderne oblige l'UFE à repenser son action en vue de son programme futur. Pour son orientation, le comité a absolument besoin de connaître l'avis et les désirs de tous les membres.

Le programme de cette séance qui aura lieu à la Maison des jeunes, rue du Temple 3, est le suivant: 18 h. 15 très précises: ouverture de la séance. 19 h. 30, souper; 20 h. 10, spectacle au Théâtre de l'Atelier.

Le spectacle consistera en une représentation: « Les Petits Bourgeois » de Gorki, présentée par le Théâtre populaire romand, grâce à la généreuse collaboration que la Maison des jeunes continue à nous accorder, et dont nous remercions son directeur, M. Rufer. Vu le succès de la location auprès du public, nous avons réservé cent places. Ce sont donc les cent premiers inscrits qui bénéficieront d'un prix de faveur.

La colère d'Heurtebise

On sait qu'un comité a décidé de procéder à la pose d'une plaque, à la mémoire de Lénine, à l'occasion du 50^e anniversaire de la Révolution d'octobre. Elle orne depuis aujourd'hui la façade d'une des maisons que ce grand révolutionnaire a habité à Genève, au temps de son exil.

Une plaque semblable existe à Zurich, capitale de l'anticommunisme malsain, et aucun des adhérents à cette croisade n'en est mort et n'a même protesté.

Il existe dans notre pays des monuments, des plaques commémoratives, dédiés à des généraux. Cela n'a jamais gêné personne. C'est, au fond un brevet de tolérance facile.

Heurtebise dans la « Suisse » s'est mis en colère — c'est lui même qui l'écrit — et, naturellement, cela le pousse à écrire qu'André Chavanne, en prononçant un discours lors de cette inauguration, hérissé la dignité de Genevois gardiens de leur histoire. Et Heurtebise d'en appeler à la mémoire des soldats genevois morts en 1918, pour leur patrie! Que font ces morts dans cette affaire? Apparemment ils servent à Heurtebise à débâter le « Comité d'Olten », qui n'a jamais été le « Soviet d'Olten », à lui prêter des buts qu'il n'avait pas, à le rendre responsable de la mort des soldats, ce qui correspond à un mensonge grossier. TAC.

A travers le pays vaudois

Chavannes-près-Renens:

Au Conseil communal

Avant-dernière séance de l'année, lundi 30 octobre, sous la présidence de M. Ch. Weibel (rad.).

Communications municipales. — Le préavis concernant les indemnités au personnel enseignant a été retiré à cause de la révision en cours des traitements cantonaux. Une commission interlocale a été créée dans le but d'harmoniser les prestations aux bénéficiaires de l'AVS complémentaire. Les collecteurs des eaux usées seront, au début de décembre, reliés à la STEP de Lausanne. La commune a procédé à l'achat des immeubles Imhof, au village, pour un montant de 732 000 fr.

Préavis. — Trois étaient présentés avec avis favorable des commissions. Après quelques discussions, ils ont été acceptés sans opposition. Il s'agit de:

1. Aménagement et réfection de l'avenue de la Concorde; demande de crédit de 400 000 fr.;

2. Centre paroissial de Chavannes; demande de crédit de 60 000 fr.;

3. Adhésion au service intercommunal des taxis.

Divers. — La Municipalité répond à différentes questions concernant le parcage des véhicules, l'antenne collective TV de Renens, etc.

Propositions. — J.-P. Vernez (soc) propose que le secours d'hiver communal accordé aux personnes bénéficiant de l'AVS complémentaire soit

porté de 100 à 125 fr. pour les personnes seules et de 150 à 175 fr. pour les couples; accepté. M. A. Colelough (rad.) est d'avis que ce secours ne suffit pas toujours dans certains cas, et qu'un règlement communal devrait être élaboré en la matière.

NOVILLE: Deux initiatives. — A la chancellerie cantonale vaudoise, ont été déposées deux initiatives populaires par le Comité pour la survie de Noville, naguère Association contre l'implantation d'un aéroport sur le territoire de la commune de Rennaz.

La première initiative demande le retour à l'ancien article 27 de la Constitution relatif aux objets devant être soumis au vote des électeurs. Cet article 27, modifié en 1961, dit, dans son ancienne rédaction, que doivent être soumises au vote du peuple toute proposition émanant de l'initiative de 6000 citoyens actifs, toute loi ou décret rendu par le Grand Conseil, si la demande en est faite par 6000 citoyens actifs, toute loi ou décret entraînant une dépense extrabudgétaire, si la demande en est faite par 6000 citoyens actifs, dans le délai de quarante jours dès la date de la publication dans la « Feuille des Avis officiels du Canton de Vaud », exception faite pour les cas de défense nationale. L'article 27 modifié en 1961 prévoit la signature de 12 000 citoyens actifs.

La seconde initiative, déposée le 27 octobre, propose que soit introduit dans la Constitution un article 27 bis disant: « Le Conseil d'Etat est tenu de faire opposition à tout projet de création ou de déplacement d'aéroport non approuvé par toutes les communes sur le territoire desquelles il doit être implanté. »

Le Secours suisse d'hiver ne distribue pas des aumônes: il manifeste votre solidarité.

Secours suisse d'hiver.



...nous avons l'occasion que vous avez en tête

Garage du Close't et sa.
Av. d'Echallens 17 (021) 24 04 42
Lausanne

Le Service des loisirs du Département de l'instruction publique de Genève organise des

Camps de ski

POUR ENFANTS DE 8 A 11 ANS:

« Clos-des-Sapins », Saint-Cergue, Vaud, du 26 décembre 1967 au 5 janvier 1968.

POUR JEUNES GENS DE 12 A 15 ANS:

Chalet « Suisse », Les Diablerets, Vaud

Garçons: du 26 au 31 décembre 1967.

Filles: du 2 au 6 janvier 1968.

POUR JEUNES DE 16 A 18 ANS:

Chalet « Les Sapins », Morgins, Valais

Jeunes gens: du 26 au 31 décembre 1967.

Jeunes filles: du 2 au 6 janvier 1968.

Renseignements: Service des loisirs, tél. 26 13 87.

BUFFET CFF

M^{me} R. PÉCLARD, LAUSANNE

Petites et grandes salles pour assemblées, séances de comités, repas de familles (noces, baptêmes), etc.

Pour la première fois à Lausanne

Réunis pour la première fois, samedi 11 novembre, à 20 h. 30, au Théâtre de Beaulieu

La Chanson de Lausanne

direction Michel Corboz, et son groupe de danses, conduit par Andrée et Gilbert Martin, avec l'Ensemble romand de musique de cuivres et la Perce-Oreille, direction Roger Volet

Places numérotées:

Fr. 5.—, 7.50, 10.—

Location: Fœtisch Frères S. A. Dès 23 h. 15, grand bal avec l'orchestre Jo Raynald; en intermède: Albert Urfer.

Entrée pour le bal: Fr. 3.— et 4.—

Memento genevois

COMÉDIE (tél. 24 05 00): 20.45, «Une Fois par Semaine», de M. Resnik, adaptation de Marcel Mithois, avec Fernand Gravel et Marie Daems (Galas Karsenty-Herbert).

Programme de la Patinoire municipale en novembre

Hockey sur glace, champ. suisse:

Mercredi 8, 20.30, Genève-Servette—Kloten

Mercredi 15, 20.30, Genève-Servette—Viège

Vendredi 24, 20.30, Genève-Servette—Grasshoppers

Curling, Dolly Cup, Curling-Club:

Dimanche 26, dès 15 h.; lundi 27, mardi 28 et mercredi 29, toute la journée

PRÊTS avec discrétion totale

- Pas de demande de renseignements à l'employeur ni au propriétaire
- Accueil individuel
- Pas de caution; Votre signature suffit

Banque Procrédit

1211 Genève, Cours de Rive 2, Téléphone 26 02 53
1701 Fribourg, rue Banque 1, Téléphone 2 64 31

NOUVEAU: Discrétion totale

Nom _____

Rue _____

Endroit _____

LE CINÉMA À LAUSANNE LE GRAND BIDULE

MINI-PANORAMA

ABC. — *Arizona Colt*, avec Giuliano Gemma, Corinne Marchand. « Un chasseur de primes au tir infailible, après de nombreuses aventures, finira par délivrer une contrée d'une bande de hors-la-loi qui la mettait à feu et à sang. Un western de facture courante, mais qui ne manque pas d'intérêt en raison de son action mouvementée, d'une mise en scène soignée et de la vigueur de l'interprétation. »

ATHÈNÉE. — *J'ai tué Raspoutine*, avec Robert Hossein, Gert Froebe, Géraldine Chaplin, Ira Furstenberg.

ATLANTIC. — *Oscar*, avec Louis de Funès, Claude Rich, Agathe Nathan-son. « Un nouveau festival de Funès, et l'« Oscar » du rire pour un inimitable numéro de grimaces. »

BEL-AIR. — *Le Grand Bidule*, voir critique ci-contre.

BELLEVAUX. — *Lady L.*, avec Sophia Loren, Paul Newman, David Niven.

BOURG. — *La Collectionneuse*, d'Eric Rohmer, avec Haydée Politoff. « Un étudiant en médecine et son ami, artiste peintre, voient la tranquillité de leur retraite de vacances compromise par la présence d'une fille. L'art avec lequel le récit est conduit, le naturel stupéfiant de l'interprétation, la qualité de la couleur font de ce film un spectacle de qualité, bien que l'érotisme très cérébral de ces néo-libertins en mini-jupes et cheveux longs risque d'agacer quelque peu les spectateurs familiers, en amour, de goûts plus simples. Mais la beauté du paysage et d'Haydée Politoff apaisera les moralistes en désaccord avec ce « conte moral ». Nous reviendrons sur ce film la semaine prochaine pour une étude plus approfondie. »

CAPITOLE. — *7 fois Femme*, avec Shirley McLaine, Rossano Brazzi, Michael Caine, Peter Sellers, etc...

CINÉAC. — *Sexy au Néon*. « Un tour du monde des cabarets et music-halls en compagnie des plus belles femmes. »

COLISEE. — *Les Aventuriers*, de Robert Enrico, d'après José Giovanni, avec Lino Ventura, Alain Delon, Joanna Shimkus. « Deux amis et

une jeune femme, tous trois désespérés par des revers de fortune, se lancent à la recherche d'une épave d'avion contenant un trésor. Le cinéaste de la merveilleuse « Rivière du Hibou » signe ici un film d'aventures beaucoup plus classique, mais très humain et puissant dominé par la très bonne interprétation de Ventura. »

ELDORADO. — *Le Scandale*, de Claude Chabrol, avec Anthony Perkins, Maurice Ronet, Yvonne Furneaux. « Révélé au grand public par les « Cousins » et « Le Beau Serge », où Brialy et Blain formaient un exceptionnel duo, Chabrol, loin de confirmer tout ce que ces deux films promettaient, s'est par la suite fourvoyé dans les méandres d'un cinéma commercial qui se voulait parfois pseudo-intellectuel, mais où dominait surtout la pauvreté de l'argument. Il renoue avec le « Scandale », et à l'aide de l'extraordinaire tandem Perkins-Ronet avec les fureurs satiriques de sa jeunesse : peinture d'un milieu décadent, en l'occurrence celui des millionnaires du champagne, où se meuvent des personnages tarés ou criminels l'intrigue se déroule selon toutes les règles du parfait suspense. Chabrol y fait montre d'une technique brillante dans l'art du baroque. »

LIDO. — *Blow-up*, un film anglais de Michelangelo Antonioni, avec Vanessa Redgrave, Sarah Miles, David Hemmings. « Entre quelques jerks dans des « boîtes » londoniennes et une séance de marijuana, un photographe de mode croit découvrir un crime. Cela le trouble pendant une demi-journée. Féroce et brillante peinture de la frivolité contemporaine. »

MÉTROPOLE. — *Belle de Jour*, de Luis Bunuel, avec Catherine Deneuve, Jean Sorel, Michel Piccoli. « Dans son dernier film, qui a remporté le Lion d'or au récent Festival de Venise, Bunuel renoue avec le surréalisme de ses jeunes années. Et les références à des films précédents y font presque figure de citations. Nous retrouvons dans « Belle de Jour » non seulement les obsessions du célèbre cinéaste, mais aussi cette vision particulière au surréalisme où le rêve ne se différencie pas du quotidien. »

MODERNE. — *Africa addio*, de Ja-

copetti. « Le cinéaste italien après avoir promené « sa caméra à scandales » dans quatre continents où, en deux films, il nous en a montré les « curiosités », la transporte cette fois-ci en Afrique. Mêmes obsessions morbides, même recherche du scandale, du scandaleux et du sensationnel, qui atteint très souvent au tragique. Les amateurs d'émotions fortes seront ravis, même si pour certains ce rôle de « voyeur » s'avère très rapidement insupportable. »

MONTCHOISI. — *Das Tolle Hotel*, avec Catherina Valente, Walter Giller.

PALACE. — *Un Homme pour l'Éternité*, film américain de Fred Zinneman, avec Paul Scofield, Robert Shaw, Orson Welles. « Thomas More, juriste scrupuleux, s'oppose à une décision arbitraire du roi Henry VIII. Il le paiera de sa vie. Débat de conscience joué comme du Shakespeare et mis en scène avec des moyens luxueux. C'est très beau. Nous reviendrons sur ce film la semaine prochaine. »

REX. — *Question d'Honneur*, de Luigi Zampa, avec Ugo Tognazzi, Bernard Blier, Franco Fabrizi. « En Sardaigne des querelles de famille qui mènent au massacre. Une grande réussite satirique de Luigi Zampa, dénonçant une réalité sociale tangible, dangereuse et absurde, et un code de l'honneur arriéré encore en pratique dans certaines régions du sud et qui se trouve être à la fois un stimulant à des activités criminelles et un obstacle au progrès social. »

RICHEMONT. — *La Vengeance de Spartacus*, version italienne sous-titrée.

ROMANDIE. — *Guerre et Paix (1805)* de Serge Boudartchouk, d'après l'œuvre de Léon Tolstoï. « Un chef-d'œuvre du cinéma soviétique, une fresque inoubliable qui traduit fidèlement l'œuvre de Tolstoï, dont elle restitue à la fois les évocations grandioses, les grands moments historiques, et l'analyse méthodique et profonde d'une société et de ses tenants. »

CITY-PULLY. — *Le 7^e Sceau*, d'Ingmar Bergman.

LUMEN-RENEVS. — *Les Centurions*, RENATO HOFER.

de Raoul André avec Francis Blanche, Jean Poiret, Michel Serrault, Darry Cowl, Micheline Dax, Bernard Dhéran.

Dans une ville imaginaire à la frontière gréco-danoise, Grospeck, un savant quelque peu farfelu, effectue des recherches sur un carburant révolutionnaire dans un laboratoire aux instruments les plus hétéroclites. Par l'intermédiaire de son voisin, M. Baratin, consul de France, notre savant reçoit la proposition d'aller poursuivre ses recherches à Paris. Un laboratoire ultramoderne est mis à sa disposition. Le neveu de Baratin, attaché de cabinet auprès de M. le ministre, désigne deux « gorilles » pour le protéger.

Mais les deux plus importantes sociétés mondiales de pétrole ont décidé de tout faire pour entraver les recherches et, s'il le faut de kidnapper ou faire disparaître Grospeck. Ce dernier s'en soucie fort peu. Il est vrai qu'il délaisse même ses expériences pour courir les boîtes de nuit. Après toutes sortes de péripéties, notre homme a réalisé la synthèse du fameux carburant. Mais lors de l'expérience décisive devant les personnalités officielles, les concurrents sabotent les appareils. L'inauguration se termine dans une confusion indescriptible. Grospeck se consolera de ses déboires en retrouvant sa fiancée.

Farce jouée par d'excellents comédiens, qui s'amuse et nous amusent.

(Cinéma Bel-Air.)

Beaucoup de petits dons peuvent faire un grand bonheur.

Secours suisse d'hiver.



Les créations « Intersport » sont le fruit des expériences de 500 magasins européens, spécialisés en articles de sport.



Souliers de patinage Künzli — classe et qualité exceptionnelles!

Vous trouverez des souliers de patinage artistique et de hockey sur glace chez

UNIVERSAL SPORT Lausanne, rue Pichard 16, tél. 22 36 42
Bienne, rue de la Gare 4, tél. 2 50 11

La Chaux-de-Fonds

**CERCLE CATHOLIQUE
LA CHAUX-DE-FONDS
DIMANCHE 5 NOVEMBRE
DE 16 H. À 20 H.**

LOTO DU HOCKEY-CLUB

Quines magnifiques

Abonnements en vente à l'entrée

Restaurant du Relais du Cheval-Blanc

BOINOD



Vendredi 10 novembre, dès 19 h. 30

souper grillade

On est prié de réserver sa table.
Téléphone 3 48 44

APPRENTISSAGES RÉTRIBUÉS MENSUELLEMENT

Le Syndicat patronal des producteurs de la montre met au concours 10 postes d'apprentis ou d'apprenties pour les professions:

**horloger complet,
horloger régleur
ou éventuellement horloger rhabilleur**

Cet apprentissage, RÉTRIBUÉ MENSUELLEMENT, de quatre ans se fera à l'École d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds. Il comporte le programme complet de l'École d'horlogerie avec certificat fédéral de capacité et diplôme de l'école. Début de l'apprentissage: avril 1968. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat du SPPM, avenue Léopold-Robert 67, La Chaux-de-Fonds, tél. 3 44 65.



50 modèles en stock

VON GUNTEN

Av Léopold-Robert 21
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 2 38 05

Votre cure d'automne



Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles circulatoires! Circulan chez votre pharmacien et droguiste. 1 litre Fr. 20.55, 11.25, 4.95.

Ecole complémentaire - Delémont

En application du règlement de l'École complémentaire de Delémont, tous les jeunes gens nés en 1949, 1950, 1951, de même que ceux de 1952 qui ont terminé leur scolarité, habitant la commune de Delémont, sont astreints à suivre les cours qui se donneront du jeudi 16 novembre 1967 à fin mars 1968.

En conséquence, ils sont invités à se présenter le

jeudi 16 novembre 1967

à 19 h. 30, au Château, salle N° 21, où il leur sera donné connaissance du règlement, du programme et de l'horaire des cours. Les pénalités en cas d'absences injustifiées sont spécifiées dans la loi sur l'enseignement primaire.

LA COMMISSION DES ÉCOLES PRIMAIRES

LIVRES

d'occasion tous genres anciens et modernes Achat, vente, échange — Librairie place du Marché, tél. 2 33 72.

Faites lire votre journal



Grand-Rue 4
Tél. 5 17 12



NOUVELLES ÉTRANGÈRES

MOSCOU: M. BREJNEV FAIT LE POINT

Dans le discours prononcé au cours de la réunion solennelle du 50^e anniversaire de la Révolution, au Kremlin, M. Brejnev a souligné l'importance que représentent les dernières expériences spatiales soviétiques.

Le Vietnam. — « L'URSS est fermement décidée à poursuivre son aide au Vietnam qui lutte pour une juste cause. Cette aide sera poursuivie tant que les impérialistes américains ne mettront pas fin à leur guerre et n'évacueront pas le pays », a déclaré ensuite M. Brejnev.

Le Proche-Orient. — « Le concours apporté par la Grande-Bretagne et les États-Unis à l'agression israélienne a provoqué l'indignation de l'opinion publique mondiale éprise de paix. Les peuples arabes se sont convain-

cus, une fois de plus, que l'URSS est l'amie des peuples arabes. L'URSS a apporté et continuera d'apporter son aide aux lutteurs et aux victimes de la lutte pour la liberté », a poursuivi M. Brejnev. « Notre aide peut être différente, selon les circonstances. Elle peut être politique, économique, diplomatique ou militaire. »

Conférence mondiale communiste. — « Le Parti communiste de l'URSS se prononce pour la réunion d'une nouvelle conférence mondiale des partis communistes ouvriers », a dit encore M. Brejnev.

Chine. — « Nous sommes convaincus que les événements actuels en Chine sont temporaires et que, malgré toutes les difficultés, la cause du socialisme triomphera en Chine », a conclu le chef russe.

Aden: Combat entre FNL et Flosy

Cinq Arabes ont été tués et treize autres ont été blessés vendredi au cours de combats entre groupes du Front nationale de libération et du Flosy.

L'armée de l'Arabie du Sud a fait appel aux belligérants leur demandant de mettre fin aux combats et de participer à une conférence à son quartier-général.

Les troupes britanniques, utilisant des jumelles, ont vu les Arabes tirer

avec des fusils soviétiques « Kalashnikov » dans les rues. Des Arabes armés entraînaient des hommes hors des maisons et les alignaient le long de murs, les mains en l'air. Plus de vingt explosions d'obus de mortier et de grenades ont été entendues.

Selon des tracts distribués par le FNL, un groupe irresponsable du Flosy aurait déclenché la bataille en lançant une grenade et en ouvrant le feu contre des partisans du FNL.

Prix Nobel de chimie 1967



Le prix de chimie a été accordé à trois savants, les professeurs anglais George Porter et G. Norrish (Cambridge, à gauche) et le professeur allemand M. Eigen (Göttingen, à droite).

EN QUELQUES LIGNES

● **MOSCOU.** — L'URSS a lancé le 3 novembre un nouveau satellite artificiel de la terre — le cosmos 190 équipé pour l'étude de l'espace cosmique conforme au programme annoncé en mars 1962.

● **PARIS.** — Depuis trois jours la tempête balaie les côtes françaises de la Manche et l'Atlantique. Un vent qui souffle à près de 140 km/h, des pluies diluviennes, conjuguant leurs effets avec ceux d'une période de forte marée, ont provoqué des dégâts matériels importants.

● **BONN.** — Le chancelier Kiesinger a confirmé dans une conférence de presse qu'il n'avait plus guère l'espoir de jouer « l'honnête courtier » entre Paris et Londres au sujet de l'adhésion britannique au Marché commun.

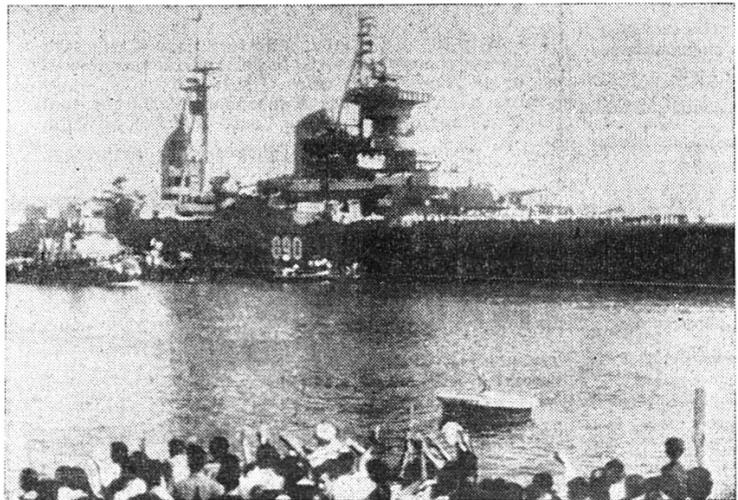
● **ROME.** — Le pape a été opéré samedi matin de la prostate.

● **LONDRES.** — La livre sterling est tombée, vendredi, à un niveau que l'on croit être le plus bas depuis la crise de Suez en 1956 et peut-être même depuis la guerre de Corée en 1951, soit 2,7822 contre 2,7825 jeudi soir en fonction du dollar. La Banque d'Angleterre est intervenue pour la soutenir aussi bien dans les opérations au comptant que dans celles à terme à trois, six et douze mois.

● **ROME.** — Vendredi, le pape a accepté la demande que lui avait présentée Mgr von Streng d'être déchargé de ses fonctions d'évêque de Bâle.

● **MBABANE.** — Le Swaziland deviendra un Etat indépendant et souverain le 6 septembre 1968.

Vaisseaux soviétiques à Alexandrie



Six vaisseaux de guerre soviétiques ont jeté, jeudi, l'ancre à Alexandrie. Ces bâtiments comprennent un navire-amiral muni de lance-fusées et d'artillerie anti-aérienne.

LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ
Le faux pas de Lord Chalfont?



Lord Chalfont est considéré comme un habile diplomate que le Gouvernement britannique a chargé de négocier la difficile entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun européen. Après avoir participé à la réunion de l'AELE qui vient de clore ses travaux à Lausanne, Lord Chalfont a, dans une conversation privée avec quelques journalistes britanniques, répondu à des questions qui lui étaient posées concernant l'attitude que prendrait le gouvernement labouriste en cas d'un nouveau refus français.

La question des journalistes était pertinente. Après la réunion de Luxembourg, il semble bien que le général de Gaulle dont dépend l'attitude de la France, s'il n'a pas prononcé un veto formel contre l'adhésion de la Grande-Bretagne, n'en reste pas moins résolument hostile à tout élargissement de la Communauté économique européenne dont il veut faire, non le noyau de l'unification de l'Europe, « de l'Atlantique à l'Oural », mais une union douanière protectionniste limitée, sous hégémonie française.

Après les délibérations de Luxembourg qui cherchent à retarder indéfiniment l'ouverture des négociations avec la Grande-Bretagne en s'engageant dans le bourbier de la procédure, il est évident que le Gouvernement britannique doit envisager quelle sera en cas d'échec sa politique économique. Gouverner c'est prévoir, et le gouvernement de Londres serait sourd et aveugle s'il ne prévoyait pas l'échec de sa demande d'adhésion au Marché commun ; les cinq partenaires de la France se sont soumis à Luxembourg à la politique dilatoire du général de Gaulle et la Grande-Bretagne a perdu l'illusion de trouver parmi eux des défenseurs résolus de son adhésion. C'était le devoir du gouvernement Wilson d'envisager quelle serait sa politique européenne si la

France et la veulerie de ses partenaires une fois de plus, l'excluaient du continent. Lord Chalfont a répondu à la demande des journalistes en évoquant la possibilité, en cas de refus, non pas de représailles, mais d'un changement de l'orientation politique de la Grande-Bretagne et d'un certain dégageant à l'égard des pays de l'Europe qui repoussent sa collaboration.

Les journalistes ont aussitôt brodé sur cette éventualité : retrait des troupes d'occupation britanniques de l'Allemagne fédérale et abandon du contrôle de Berlin-Ouest, reconnaissance de la frontière Oder-Neisse, collaboration plus étroite avec les États-Unis et les autres continents. Lord Chalfont n'a pas donné lui-même ces précisions. Mais la presse les lui prête généreusement pour pouvoir parler de « représailles » et de « pression intolérable sur les membres du Marché commun » et pour compromettre ainsi l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE. Le Foreign Office a démenti les propos attribués à Lord Chalfont et le Gouvernement allemand a affirmé que jamais le Gouvernement britannique n'avait évoqué de semblables menaces dans les conversations que le chancelier Kiesinger a eues à Londres avec Harold Wilson. Il est certain que le gouvernement labouriste continuera jusqu'au bout son effort pour l'adhésion au Marché commun, mais l'attitude du général de Gaulle et de ses partenaires à la réunion de Luxembourg ne lui laisse pas beaucoup d'espoir. Il doit par conséquent compter avec un nouveau refus et il ne peut éternellement attendre que la politique française change à son égard. L'entêtement du général de Gaulle et ses ressentiments contre les Anglo-Saxons sont tenaces.

On prend prétexte de la situation économique difficile de la Grande-Bretagne, de l'instabilité de sa monnaie, du chômage et des grèves pour affirmer à Paris qu'elle n'est pas encore mûre pour adhérer au Marché

commun. La situation de l'Allemagne fédérale et de la France est-elle très différente? Le chômage, les grèves, les manifestations paysannes, l'augmentation du prix de la vie, la nécessité de faire des économies pour équilibrer le budget... sont des problèmes qui préoccupent les gouvernements de Bonn et de Paris. Mais tandis que les banques jouent contre la livre sterling et contre le gouvernement labouriste, de Gaulle a eu l'habileté de mettre un employé de la Banque Rothschild à la tête du Gouvernement français. Il n'a pas à lutter contre l'hostilité de la haute finance!

Si le gouvernement Wilson voulait soumettre les pays du Marché commun au même examen minutieux et critique qui fut celui du Marché commun à son égard, il est peu probable qu'un seul des pays du Marché commun soit digne d'y rester!

Lord Chalfont a offert sa démission après le « faux pas » de Lausanne. Était-ce vraiment un faux pas? Il est trop subtil diplomate pour l'avoir fait sans intention. Le gouvernement de Londres a certainement voulu, après la réunion de Luxembourg, faire comprendre aux gouvernements de la Communauté économique européenne, que la Grande-Bretagne, ne resterait pas éternellement à la porte du Marché commun et que si les Six, une fois de plus, la rejetaient de l'Europe, elle envisagerait de changer de politique. La France qui s'est retirée de l'OTAN et l'a contraint de déménager à Bruxelles, qui maintient une partie de ses troupes en Allemagne, mais sans les soumettre au commandement de l'OTAN, qui a reconnu la frontière Oder-Neisse et le caractère polonais des territoires allemands annexés par la Pologne, qui a renversé ses alliances atlantiques pour se tourner vers l'URSS, serait bien mal venue de reprocher au gouvernement Wilson d'envisager une autre politique au cas d'un nouveau veto français.

JULES HUMBERT-DROZ.

RADIOGRAPHIE DU BRÉSIL

Nous poursuivons aujourd'hui l'interview d'une Suissesse qui habite le Brésil depuis plusieurs années, Suissesse que nous avons interrogée lors d'un séjour dans notre pays. Nous le répétons, il ne s'agit pas d'un article politique, mais de « choses vues ».

II *

— Pourriez-vous maintenant nous parler du niveau de vie moyen des Brésiliens?

— Encore une fois, je vous rappelle que je vous parle de la région de Sao Paulo, Rio de Janeiro et Santos et que je ne peux pas vous donner des renseignements valables pour le reste du pays.

Dans notre région, il est évident que le niveau de vie moyen des travailleurs fixes tend à augmenter nettement en raison des progrès de l'industrialisation. Il s'est même créé une classe moyenne fort importante et qui grossit d'une manière constante.

A première vue, il y a donc une réjouissante progression, mais il se trouve que, attirés par ce niveau de vie ascendant, une foule de Brésiliens du Nord — et je n'exagère pas en employant le mot foule — descendent vers les grands centres pour y trouver du travail. O, presque tous ces gens n'ont pas de formation professionnelle suffisante et il est impossible de leur trouver des emplois stables en nombre suffisant, quel que puisse être le gouvernement.

Tous ces gens vivent dans des espèces de bidonvilles, les « favelas » dont vous avez certainement entendu parler. Ce sont de vastes agglomérations de baraques de bois, poussées dans le plus extrême désordre. Les seuls points d'eau sont les fontaines qu'on trouve au centre des quartiers. Les habitants jouissent donc d'une hygiène extrêmement médiocre.

Les gosses grouillent partout car les familles sont extrêmement nombreuses. Il faut bien se distraire!

C'est la misère, mais une misère ensoleillée, si je puis dire. En effet, dans ce pays à la terre riche et fertile, on trouve toujours de quoi se nourrir. Certains devant leurs baraques, cultivent des lopins de terre, qui leur assurent la subsistance quotidienne. Pour la diversification ou lorsqu'on ne possède pas de terrains, on envoie les

femmes faire les marchés en ville. Les transports publics les transbahutent partout pour un prix plus que modique, (environ 30 ct. pour aller tout à travers la cité). Elles reçoivent gratuitement les légumes, les oranges et les bananes que les marchands n'ont pas vendus à leurs acheteurs plus fortunés. Cependant, si les légumes et les fruits permettent de vivre, le riz et les fajoas, le mets de base brésilien, sont d'un prix relativement élevé (80 ct. à 1 fr. le kilo). Il s'ensuit que certains ne peuvent ou ne veulent en acheter en suffisance, d'où un certain déséquilibre alimentaire qui provoque divers maux. Ce déséquilibre pourrait, à mon avis, être corrigé, en bonne partie, si l'on avait des productions plus variées dans les lopins de terre, mais, en raison du manque d'instruction, il est difficile de le faire comprendre aux habitants des « favelas ».



Le chef brésilien Costa e Silva

— Le gouvernement ne fait-il rien pour remédier à la situation?

— On entend dire, surtout en Europe, que le gouvernement fait peu. Il me semble — mais pourrez-vous l'écrire dans un journal socialiste? — qu'on manque d'objectivité. Tout d'abord, il faut noter que le phénomène des « favelas » ne date pas d'aujourd'hui et que, en conséquence, le gouvernement actuel n'est, pour le moins, pas plus responsable de la situation que les gouvernements qui

l'ont précédé. Mais, de toute façon, je me demande comment n'importe quel gouvernement pourrait résoudre le problème. C'est que les habitants des « favelas » paraissent souvent se complaire dans leur état. La malnutrition et le manque d'éducation y sont peut-être pour quelque chose, mais c'est un fait que plusieurs d'entre eux pourraient aller travailler, mais ne le veulent pas: le climat est si doux, les femmes si agréables à caresser!

Et puis, quand on gagne, on dépense immédiatement pour des choses absolument pas nécessaires et coûteuses. Dans sa baraque de bois, sale et sans eau, chacun veut posséder sa télévision car j'oubliais, s'il n'y a pas d'eau dans chaque maison, il y a l'électricité! On a son « standingue » ou on ne l'a pas. On s'emballa pour mille appareils inutiles. On achète tout à crédit. C'est la mode et les commerçants y poussent. On s'endette jusqu'au cou. On en sourit: « C'est comme ça! »

Pourtant le salaire minimum garanti est de 160 fr. suisses environ plus 5 francs par enfant. Ce n'est pas le Pérou! C'est naturel d'ailleurs puisqu'on est au Brésil, mais on pourrait bien mieux vivre avec cet argent qu'on ne le fait généralement.

Enfin, il convient de ne pas oublier que beaucoup des habitants des « favelas » ne savent ni lire, ni écrire et ne font aucun effort pour apprendre. Allez leur trouver des places dans ces conditions?

— Au fait, qui trouve-t-on dans ces « favelas »?

— Principalement des Noirs, mais il y a aussi pas mal de mulâtres et de Blancs. En revanche, les Indiens sont rares.

— Après cette parenthèse, revenons au gouvernement. Estimez-vous vraiment qu'il ne pourrait pas faire plus?

— Je ne crois pas, mais je le répète, je ne m'occupe pas de politique. Je vous dis simplement ce que j'ai vu. C'est ainsi que je peux affirmer que ceux qui travaillent jouissent d'avantages certains. Ils obtiennent la retraite après avoir été 30 ans dans la même entreprise, l'AVS se monte à 80% du salaire, le lait est payé aux nouveau-nés pendant six mois. Enfin, il existe un service de la santé publique, le IAPI pour lequel tous les salariés doivent verser une contribution, et qui fonctionne assez bien.

* Voir notre numéro du 3 novembre.